

ABONNEMENTS.

Trois fois par semaine: Canada, 12 mois \$3; 6 mois \$1.50
do do : Et. Unis, do \$4 do \$2
Une fois par semaine: Canada, 12 mois \$1.50; 6 mois \$0.75
do do : Et. Unis, do \$2; do \$1
12 mois d'avance, Une fois par semaine \$1

Les abonnements sont de 6 mois et datent du 1er
et du 15 de chaque mois; strictement payables d'avance.
Une augmentation de 33 p.c. sera faite aux retardataires.
Pour discontinuer il faut avoir payé tous arrérages, et
donner un mois d'avis par écrit.

"The Yamaska News," 12 mois d'avance \$1.

COURRIER DE ST-HYACINTHE.

ANNONCE.

Première insertion, 8 cts. par ligne; 2 cts. par ligne
pour chaque insertion subséquente.
Adresses d'affaires, \$3 par année.
Annonces Commerciales, et autres, traitées de gré à gré.

JOURS DE PUBLICATION:—Edition semi-quotidienne,
Mardi, Jeudi et Samedi matin.
Edition Hebdomadaire, Vendredi matin.
"The Yamaska News," Mercredi matin.

Camille Jussier, propriétaire-éditeur-imprimeur; Ba-
reaux-Imprimerie-résidence, maison H.J. Doherty, coin
nord des rues Cascades et St. Hyacinthe, St. Hyacinthe.

Vol. 17

Edition Semi-Quotidienne.—St. Hyacinthe, (Province de Québec,) Jeudi 11 Mars 1869

No. 6

ADRESSES D'AFFAIRES.

CHAGNON, SICOTTE ET LANOTOT,
Avocats.
Vieille route de La. Taché, Ecr.
Succursales LES COURS CRIMINELLES ET CIVILES
St. Hyacinthe, 1 Septembre, 1864.

PAPINEAU ET MORISON,
Avocats.
Rue Laframboise.
A. C. PAPINEAU. L. F. MORISON.
St. Hyacinthe, 1 Février, 1863.

DAVID GIRARD,
Avocat.
Suivra toutes les cours du District de Bedford
Waterloo 1 Juin, 1864.

MERRIER ET SICOTTE,
Avocats.
Ancien Bureau Deltail, — St. Hyacinthe.
Suivront les Cours de la Ste. Marie, Waterloo
Drummondville et Danville.
Honoré MERRIER. J. Ste. SICOTTE.
St. Hyacinthe 5 déc. 1866.

J. A. CHICONE
Avocat.
Rue Cascadés, — St. Hyacinthe,
Maison de M. O. Chiffoux, ancien bureau du Dr.
Buckley.
Suivra les Cours Civils et Criminels.
ET LE CIRCUIT DE VERGÈRES.
St. Hyacinthe, 21 septembre, 1868.

F. A. BAUDRY
AVOCAT.
Bureau.—Rue Cascadés, en face de M. Oscar
Boivin.
St. Hyacinthe, 29 octobre, 1868.—6 m.

ALPHONSE LUSIGNAN,
Avocat.
Bureau.—Rue Cascadés, Forté voisine du Dr.
Jacques.
M. L. suivra les cours civiles et criminels.
St. Hyacinthe, 23 Décembre 1868.

L. ANDRÉ PRÉCHETTE
NOTAIRE.
No. 5, Rue Lamontagne, Québec.
15 juillet 1869.—1 a.

CITY HOTEL,
No. 89 et 92.—Rue St. Joseph.—Montréal.
Le sousigné a ouvert l'HOTEL ci-dessus pour la
commodité des voyageurs le logement est des
meilleurs. Il y a 75 ch. meublés, avec une bonne
cuisine et étables pour 60 chevaux.
Prix modérés.
C. LARIN, Propriétaire.
Montréal juin 1868, 12 m.

CORCORAN & ST. JACQUES,
TIENNENT TOUJOURS LEBRES
Bureau d'Echange
DANS LE MAGASIN DE M. ST. JACQUES,
où ils échangeront et achèteront des
BILLETS DE BANQUES CANADIENNES ET
AMÉRICAINES, L'OR ET L'ARGENT
avec autant d'avantage qu'on peut le désirer
Ils ont pour guide le taux de change de
Montréal.
R. E. CORCORAN, R. St. JACQUES.
St. Hyacinthe 26 Décembre 1868.

OLIVIER CHALIFOUX,
Forgeron.
Fabricant de moulins à battre sur de Nouveaux
Patrons.
Voisin de la Brasserie et près du moulin à farine,
Rue Cascadés.—St. Hyacinthe.
1 mai 1865.

1859 — ÉTABLISSEMENT — 1859.
HENRY R. GRAY,
Chimiste et Drogiste,
144.—Rue St. Laurent.—Montréal.

Toutes les Drogues vendues dans
cet établissement sont de première
qualité et tous les remèdes brevé-
tés sont garantis véritables.
Les Médecins de la Campagne peuvent se
procureur de tous ces eff. à bon marché pour
argent comptant.
Montréal, 15 juin 1868. 1 a.

HOTEL DE L'UNION DU PEUPLE.
En face du Palais de Justice de Marieville
François DUBOUCHE, — Propriétaire.

M. Durouché a une table d'hôte supérieure;
des chambres spacieuses et bien garnies; de
liqueurs de toute espèce et de première qualité.
Les écuries chères et bien tenues.
Le tout sera à un prix modéré.
Ste. Marie de Monnoir, 22 octobre 1868.

HOTEL DES TOWNSHIPS DE L'EST,
Waterloo.
Cet Hotel qui est voisin de l'Eglise Catholique,
près du Palais de Justice, et à cinq minutes de
marché du chemin de fer, du Bureau de Poste et
de la Banque, est maintenant sous la direction de
M. J. O. PAQUETTE, bien connu de Euxton
Hall.
Les agrandissements et le confortable qu'il a
donné à sa maison tant sous le rapport de la TA-
BLE que sous celui de la COUR, et les prix mo-
dérés et le bon ordre qui y règne par lequel il a été
gagné la confiance publique, en fait un des MEIL-
LEURS HOTELS qu'un voyageur peut pétro-
niser.
J. O. PAQUETTE,
Waterloo, 15 Sept., 1868. Propriétaire.

RUCHES AMÉLIORÉE.
CES RUCHES ont obtenu une Médaille
d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris
de 1867. Tandis que la Société Centrale
d'Agriculture de Paris honore le Souverain
d'une Abeille d'honneur en Or pour ses
services rendus à l'Agriculture.
A vendre chez M. W. ANS, Marché Ste.
Anne, Montréal, ou par T. VALQUET,
Agriculteur à St. Adolphe.

MAGASIN DE MUSIQUE

LAURENT, LAFORCE & Co
No. 225, Rue Notre-Dame,
Montréal.

M. Laurent, Laforce & Co., attirant l'attention
des Messieurs du Clavier, des Compositeurs
Religieux et des Familles en général sur leur
Etablissement de Musique.
Ces MM. vendant des Organs de Salon (cabinet
organ) très recommandés à tout personnel
qui s'occupe de musique à long faire ou visite
Aussi, des Organs pour les petites églises
chapelles de 7 à 16 jeux et d'un son très agréable
qu'ils vendront à très bon marché.
De plus, ils ont toujours en mains les plus
nouveaux envois des grands centres américains
qui musique, piano et leur nouvel orgue de
salon.
Des catalogues et spécimens pour leur musique
ou leurs pianos et orgues sont envoyés sur de-
mande.
Une visite respectueusement sollicitée avant de
laisser Montréal.
Montréal, 15 décembre, 1868.—5 m 4

MORISONS

CHEZ MORISON,

ENCAN SPÉCIAL TOUS LES JOURS DE
LA SEMAINE
TOUS LES JOURS à une heure
et demie seront vendus:

À DEUX HEURES—PAR ENCAN
Mouchoirs de Toile, Rubans Dentelle et Broderie,
Marchandises tricotées, Marchandises de
Mode, Garnitures, Crinolines, Collets, Manchettes,
Nœuds, Chaussures en Feutre, Marchandises de
Toile.

À DEUX HEURES—PAR ENCAN
Cotons à Chemises, Coton et Toile d'Orfèvres,
Draps en Coton et en Toile, Coton Gris, Toiles
d'Orfèvres en coton, et en Toile, Toiles Françaises
Et écossaises, Dames de table, Nappes couvertures
de table.

À DEUX HEURES ET DEMIE—
PAR ENCAN.
Serviettes, Toiles de Hollande, Serviettes et couvertures
en toile et en coton, Vêtements de chambre,
Gilets et Saxons, Flanelles rouges, Flanelles
de fantaisie, Flanelles de coton blanchies
et non blanchies.

À TROIS HEURES—PAR ENCAN
Draps, Couvertures, Tringles, Anglaises,
Françaises, Mousselines, Barges, Shawls de
Lain, Shawls de broché Français et d'Inde, Shawls
de Métrino Français, hawls de soie.

À QUATRE HEURES ET DEMIE—
PAR ENCAN.
Soies noires et de couleur, Robes de fantaisie et
marchandises pour robe Métrino Français, Drap
d'Empresse, Popelines, Reqs, Alpacas, Laines
Cobourg, Paramaras, Sars et Wincey.

À QUATRE HEURES ET DEMIE—
PAR ENCAN.
Doublures de robes, Silicons et doublures de corps
Denims, Jannes, et Restes de différentes marchan-
dises.

TOUS LES JOURS DE CETTE
SEMAINE.
Chez MM. JAMES MORISON & Co., Ma-
gasin, No. 274, rue Notre-Dame, près de l'Eglise-
Paroissiale.
G. MCGREGOR, Encanteur.
N. B.—MM. MORISON & Co., démontrent à
leur Nouveau Magasin "LA MAISON
LÉCOULET" dans la première partie du seul
encan.

MÈRES SAUVEZ VOS ENFANTS!

Il n'y a plus de Vermifuges.
On ne sert plus d'Huiles em-
poisonnées.
On n'emploie plus ces Poudres
Nauséabondes, dont la vue seule
cause tant de dégoût aux enfants
qui sont troublés des vers:

LES PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

sont les seules que nous puis-
sons recommander: c'est la
préparation la plus simple, la
plus efficace que l'on puisse ad-
ministrer pour la destruction des
VERS.

Voici un résumé de leurs qua-
lités supérieures:
Elles sont purement végétales.
Elles sont agréables au goût et à
la vue,
Elles sont faciles à administrer et
Leur efficacité est sans parallèle.

Dans les milliers de cas où elles ont été em-
ployées, les résultats les plus satisfaisants ont été
apparus et les père et mère s'empres-
sent de nous en dire les plus grands éloges.
Ces mêmes faits prouvent leur supériorité sur
tous les autres remèdes. Un autre
argument d'une importance majeure et si évident;
on peut les donner à toute heure, à tout âge, sans
aucun résultat fâcheux.

Avis important.
Le succès immense qu'ont obtenu ces PAS-
TILLES a fait surgir nombre d'imitations d'au-
teurs, nous prions donc les acheteurs de s'as-
surer qu'on ne leur vend pas un article falsifié.
Les vrais PASTILLES-A-VERS recom-
mandés ci-haut sont estampillées "DEVINS" et sont
mis en boîtes de TRENTE PASTILLES
avec les directions au long et ne sont jamais
vendues à l'aveugle ou à la livre.

On peut se les procurer chez tous les prin-
cipaux Marchands de la Campagne.
En gros et en détail chez
DEVINS & BOLTON,
Chimistes,
Près du Palais de Justice,
Montréal.
S. B. Bouchard, 1er Juillet 1868.



ANTOINE MAYNARD

COIN DES RUES CASCADES ET ST. DENIS,
EN FACE DU MARCHÉ
ST HYACINTHE

Mr. ANTOINE MAYNARD a l'honneur d'annoncer au public
qu'il a constamment
Une grande quantité de Lampes
ET D'HUILE DE CHARBON.

Vin de Porte, Vin de Malvoisie, Vin de Claret, Champagne,
Whisky, O. M. Gin, Gin, Brandy,
Sherry, Malvoisie, Curaçao, Jamaïque,
Vermicelle, Macaroni, Riz, Tabac,
Sauce et Catsup, Raisins, Marinades, John Bull Bitters
Thé de toute sorte, Moutarde Française, Sardine à l'Huile, Cigares,
Moutarde Française. Hoards en boîte, Gelatina, Sacre de toute sorte

SIROPS de Citron, de Gingembre, de Framboise, d'Anana, de Noyau,
de Vanille, de Sals-perrille, &c.
BIÈRE ET PORTER de première qualité, &c.

M. MAYNARD atera en argent le plus haut prix pour toute
espèce de grains.
St. Hyacinthe Juin 1868.

Maison Canadienne!

MAYNARD & FRÈRE!

COIN NORD DU MARCHÉ CENTRE,
ST. HYACINTHE.

Les Soussignés prennent respectueusement la liberté d'informer leurs amis et le pu-
blic en général de St. Hyacinthe et des paroisses environnantes, qu'ils viennent d'ouvrir
UN NOUVEAU MAGASIN
AU COIN NORD DE LA PLACE DU MARCHÉ-CENTRE.

Où il seront constamment en mains un Assortiment Varié et Considérable de
GROCERIES ET EPICERIES,
COMPRENANT

Thé, Café, Cassonades, Sucres, Sirops,
Macaroni, Melanges, Vermicelle, Raisin, Riz,
Moutarde, Savons, Chandelles, Marinades, Tabac
etc. etc. etc.

PROVISIONS:
Flour, Lard, Poissons, Beurre, Fromage,
Sardines en boîtes, Harengs en boîtes, Graines de toutes sortes,
Son, Grains, etc. etc. etc.

VINS, LIQUEURS, TELS QUE:
Gin, Brandy, Rye Whisky,
Sherry, Old Tom Gin, Jamaïque,
Claret, Champagne, John Bull Bitters,
Italian Bitters, Orange cordial Bitters, Curaçao,
Excelsior Liquors Hyacinthe, Liqueurs Françaises, et Syrops de toutes
sortes

Une Grande Variété de Lampes et Huile de Charbon
Aussi un bon Marché que Partout Ailleurs!
Ils importent directement leurs Effets des Etats-Unis.

BIÈRE ET PORTER!!
EN GROS ET EN DÉTAIL!
Ils achètent les Grains au plus Haut Prix!

Messieurs les Curés trouveront chez MM. MAYNARD & FRÈRE
du Vin pour Messes, de première qualité
N'oubliez pas la "Maison Canadienne" l'ancienne place Préfon-
taine. Pour vos éplettes.
Le meilleur Magasin de Groceries de St. Hyacinthe.
Les cultivateurs trouveront une grande Cour à leur disposition
sur le samedi
MAYNARD & FRÈRE.
St. Hyacinthe, 1er Mai 1868.—1 a.

M. L. HÉRIBEL venant de faire des améliorations
considérables dans son Etablissement, en
posant un ENGIN A VAPEUR ainsi que plusieurs
Machines les progrès à son art, désire profiter
de cette circonstance pour remercier ses nom-
breux pratiques de l'encouragement libéral
qu'il a reçu et pour leur annoncer en même
temps que les améliorations, disposées qu'il
a faites à sa Boutique lui permettent de faire l'ou-
verture d'un Etablissement où il est prêt à confec-
tionner toutes espèces de Meubles de Ménage,
SOPHAS, CHAISES, SIDES-BOARDS, LAYERS
MAINS et Garnitures de Chambres de toute va-
riété, Gardes-Robes, Tables, Bureaux, &c.
M. HÉRIBEL, outre les sofas, et réparera les
meubles. Les meilleurs matériaux sont toujours
employés et les ouvriers sont de première classe.
Aussi il encadre les images qu'on voudra bien
lui confier.
N'oubliez pas de visiter son magasin, vis-à-vis
l'Hôtel des Townships de l'Est, tenu par M. Pa-
pincourt, tout près de l'Eglise catholique et de
la Place de Justice, voisin de MM. Lachambre et
Budin.
Waterloo, 22 Octobre, 1868.

HENRI BARBEAU

Tient la plus ancienne maison de
VINS ET LIQUEURS

DE ST. HYACINTHE,
et recommandée par les Médecins de cette ville.
EPICERIES CHOISIES
Vente autorisée de Vin de France
PAR SA GRANDEUR
MONSIEUR DE ST. HYACINTHE.

Agence de l'Assurance Anglaise
"LA REINE"
Contre le Feu et la Vie.

recommandée par MM. J. Molson,
John Young, H. Thomas, Thomas
Kay, D. Torrance et M. le Sénateur
James Ferrier, de Montréal.
St. Hyacinthe, 27 Novembre 1868.

LEONARD BEAUDRY

MORLOGER & BIJOUTIER.
PLACE DU MARCHÉ
ST. HYACINTHE.

M. BEAUDRY remercie sincèrement
ses nombreux pratiques et le
public en général et les informe
qu'ils trouveront constamment à
son magasin:

BIJOUTERIES VARIÉES,
MONTRES EN OR ET EN ARGENT,
HORLOGES, — PENDULES DE TOUTES
SORTES.

JONCS, BAGUES, EN OR, ARGENT, &c. &c.
CRUCIFIX D'ARGENT,
PIPES EN ECUME DE MER,
JOUEUX D'ENFANTS DE TOUT GENRE,
EPINGLETTES, EN OR, EN ARGENT,
Dorées, Plaquées en Jais, Imitation, Verre, &c. &c.

CHAPELETS EN OR, EN ARGENT,
COCCOS POUR CHAPELETS,
PIPES, EN BOIS, CAOUTCHOUC, PORCE-
LAINE, &c.

SAC A TABAC, DE TOUTE VARIÉTÉ,
TABACS DE TOUTS GENRES.
Et une quantité d'objets trop long à énumérer.

Toutes réparations aux Montres, Horloges
et bijoux faits soigneusement et sans délai.
Une visite est sollicitée.
St. Hyacinthe, 1er Février, 1869

PHARMACIE CANADIENNE

DR. ST. JACQUES.

Vis-à-vis le Magasin M. A. Maynard.
Coin des Rues St. Denis et Cascadés,
Place du Marché, St. Hyacinthe.
(Ancien Elève du Dr. Buckley)

A l'honneur d'informer ses amis et le public
en général de St. Hyacinthe et des paroisses
environnantes, qu'il tient une
Pharmacie de première classe

Où il aura constamment en mains un assortiment
complet de DRUGUES FRANÇAISES,
MÉDICINES BREVETÉES,

Médecines pour Chevaux,
Pastilles à Vers,
Trésors des Nourrices,
Huiles parfumées et toutes espèces,
Teintures, Brosses, Pelagnes,
Pâtes assorties,

Elixir Pectoral,
SAVONS DE FANTAISIE,
Essences diverses, Pommades variées.

Les Marchands de campagne
y trouveront un assortiment aussi
complet qu'à Montréal et des
prix aussi réduits: une déduction
de 5 par 100 sera faite sur
les effets manufacturés à la
Pharmacie.

Il y a plus un grand assortiment de Graines
fraîches de jardins, de fleurs et des champignons.
M. ST. JACQUES pratiquera comme Médecin,
tant à la ville qu'à la campagne, et sera visible
à toute heure à sa Pharmacie.
15 octobre 1868.

LOUIS BÉNAUD

EBÉNISTE
Waterloo

M. BÉNAUD, désire offrir ses meilleurs recom-
mandations à ses amis et au public en général pour
l'encouragement libéral qu'il lui ont accordé
jusqu'à présent, et désire attirer leur attention
sur son Etablissement où il est prêt à confec-
tionner toutes espèces de Meubles de Ménage,
SOPHAS, CHAISES, SIDES-BOARDS, LAYERS
MAINS et Garnitures de Chambres de toute va-
riété, Gardes-Robes, Tables, Bureaux, &c.

M. BÉNAUD, outre les sofas, et réparera les
meubles. Les meilleurs matériaux sont toujours
employés et les ouvriers sont de première classe.
Aussi il encadre les images qu'on voudra bien
lui confier.
N'oubliez pas de visiter son magasin, vis-à-vis
l'Hôtel des Townships de l'Est, tenu par M. Pa-
pincourt, tout près de l'Eglise catholique et de
la Place de Justice, voisin de MM. Lachambre et
Budin.
Waterloo, 22 Octobre, 1868.

L'APOSTAT CHINIQUE.

Nous traduisons ce qui suit d'un de nos
échanges, le Western Catholic de
Détréit.

Ce malheureux prêtre interdit
est arrivé en cette ville, dimanche
dernier, et a prêché dans l'Eglise
congrégationnelle de la rue Fort.
Il est très chauve et paraît préma-
turement vieux et décrié—c'est une
ruine de l'homme qui, il y a 19 ans
figurait avec dignité et en imposant
par son éloquence dans les cathé-
drales du Canada. Avant son apos-
tasie c'était un apôtre distingué de
la température et qui ne ménageait
nullement les protestants au point
de vue théologique. Il encourait
même, paraît-il à cause de ses opi-
nions à cet égard, la censure d'un
illustre évêque, maintenant en
France.

"Quelle contradiction sa conduite
présente-t-elle pas aujourd'hui!
Il en est réduit à parcourir le pays
calomniant l'Eglise à laquelle il a
juré obéissance et amour lors de son
ordination, flattant les plus bas et les
plus vils des gens même contre
lesquels il se plaisait autrefois à ful-
miner les anathèmes les plus terribles
et même les plus hasardés. La
vanité et l'orgueil semblent avoir été
le ressort de la vie de cet homme
et quand on est mu par de pareils
motifs, on est toujours exposé à
tomber dans l'abîme. Quand à lui
ses passions ont fini par le livrer
entièrement à ses convoitises et le
portent à faire de bien méprisables
tentatives contre cette Sainte Eglise
qu'il croyait, dans son imagination
exaltée, devoir chanter par ses
attaques. Pauvre Chiniquy! Pauvre
cerveau détraqué! Malgré toutes
ses colonies, tous ses mensonges,
toutes les infamies dont il a souillé
sa belle robe de prêtre, ne cessons
pas de prier pour lui afin qu'à la
fin de sa vie quand la sueur de la
mort perlera sur son front, la crainte
du jugement qui le menace puisse
l'exciter à réparer autant que possi-
ble les honteux scandales dont il a
donné l'exemple.

"Nous oublions de constater un
fait assez nouveau et qui est un
heureux présage par rapport aux
visites des charlatans irragieux.
La salle était médiocrement remplie
et les remarques de Chiniquy y pro-
voquèrent plusieurs fois des ex-
pressions de dégoût parmi l'auditoire
protestant. Pour montrer com-
bien il est dangereux, nous pou-
vons dire aussi que quelques
catholiques, attirés par la curiosité
ou par s'amuser beaucoup des
histoires naïves et des conclusions
très illogiques du pauvre vieux
prédicant"

On lit dans la Gazette des Campa-
gnés:
" M. l'abbé C. H. Laverdière, du
Séminaire de Québec, vient de ren-
dre un service signalé aux jeunes
élèves de nos institutions, et même,
on peut dire, à tous les Canadiens-
Français, en publiant un petit vo-
lume intitulé "Histoire du Canada à
l'usage des maisons d'éducation." Dans
ce petit volume de 230 pages seule-
ment, on a le récit extrêmement bien
fait, très exact et singulièrement in-
téressant de tout ce qui s'est passé
de plus important en Canada depuis
sa découverte jusqu'à la Confédéra-
tion. De tous les abrégés de l'histo-
ire du Canada, nul ne saurait en-
trer dans la comparaison avec le
travail de M. Laverdière: on oublie
en le parcourant que c'est un abrégé
et ce n'est pas peu dire. C'est un
modèle dans le genre, et cette ex-
pression est vraie à la lettre. En
exécutant un travail, aussi bien,
aussi consciencieusement fait, M. La-
verdière a certainement droit non
seulement aux remerciements, mais
encore à la reconnaissance de ses
compatriotes. Il est à désirer que
cette Histoire du Canada soit adoptée
par toutes les maisons d'éducation,
et que même elle se trouve dans la
bibliothèque de chaque famille. M.
A. Côté, de Québec, est l'éditeur de
ce nouvel abrégé de l'histoire du
Canada.

On lit dans la Gazette des Campa-
gnés:
" M. l'abbé C. H. Laverdière, du
Séminaire de Québec, vient de ren-
dre un service signalé aux jeunes
élèves de nos institutions, et même,
on peut dire, à tous les Canadiens-
Français, en publiant un petit vo-
lume intitulé "Histoire du Canada à
l'usage des maisons d'éducation." Dans
ce petit volume de 230 pages seule-
ment, on a le récit extrêmement bien
fait, très exact et singulièrement in-
téressant de tout ce qui s'est passé
de plus important en Canada depuis
sa découverte jusqu'à la Confédéra-
tion. De tous les abrégés de l'histo-
ire du Canada, nul ne saurait en-
trer dans la comparaison avec le
travail de M. Laverdière: on oublie
en le parcourant que c'est un abrégé
et ce n'est pas peu dire. C'est un
modèle dans le genre, et cette ex-
pression est vraie à la lettre. En
exécutant un travail, aussi bien,
aussi consciencieusement fait, M. La-
verdière a certainement droit non
seulement aux remerciements, mais
encore à la reconnaissance de ses
compatriotes. Il est à désirer que
cette Histoire du Canada soit adoptée
par toutes les maisons d'éducation,
et que même elle se trouve dans la
bibliothèque de chaque famille. M.
A. Côté, de Québec, est l'éditeur de
ce nouvel abrégé de l'histoire du
Canada.

On lit dans la Gazette des Campa-
gnés:
" M. l'abbé C. H. Laverdière, du
Séminaire de Québec, vient de ren-
dre un service signalé aux jeunes
élèves de nos institutions, et même,
on peut dire, à tous les Canadiens-
Français, en publiant un petit vo-
lume intitulé "Histoire du Canada à
l'usage des maisons d'éducation." Dans
ce petit volume de 230 pages seule-
ment, on a le récit extrêmement bien
fait, très exact et singulièrement in-
téressant de tout ce qui s'est passé
de plus important en Canada depuis
sa découverte jusqu'à la Confédéra-
tion. De tous les abrégés de l'histo-
ire du Canada, nul ne saurait en-
trer dans la comparaison avec le
travail de M. Laverdière: on oublie
en le parcourant que c'est un abrégé
et ce n'est pas peu dire. C'est un
modèle dans le genre, et cette ex-
pression est vraie à la lettre. En
exécutant un travail, aussi bien,
aussi consciencieusement fait, M. La-
verdière a certainement droit non
seulement aux remerciements, mais
encore à la reconnaissance de ses
compatriotes. Il est à désirer que
cette Histoire du Canada soit adoptée
par toutes les maisons d'éducation,
et que même elle se trouve dans la
bibliothèque de chaque famille. M.
A. Côté, de Québec, est l'éditeur de
ce nouvel abrégé de l'histoire du
Canada.

On lit dans la Gazette des Campa-
gnés:
" M. l'abbé C. H. Laverdière, du
Séminaire de Québec, vient de ren-
dre un service signalé aux jeunes
élèves de nos institutions, et même,
on peut dire, à tous les Canadiens-
Français, en publiant un petit vo-
lume intitulé "Histoire du Canada à
l'usage des maisons d'éducation." Dans
ce petit volume de 230 pages seule-
ment, on a le récit extrêmement bien
fait, très exact et singulièrement in-
téressant de tout ce qui s'est passé
de plus important en Canada depuis
sa découverte jusqu'à la Confédéra-
tion. De tous les abrégés de l'histo-
ire du Canada, nul ne saurait en-
trer dans la comparaison avec le
travail de M. Laverdière: on oublie
en le parcourant que c'est un abrégé
et ce n'est pas peu dire. C'est un
modèle dans le genre, et cette ex-
pression est vraie à la lettre. En
exécutant un travail, aussi bien,
aussi consciencieusement fait, M. La-
verdière a certainement droit non
seulement aux remerciements, mais
encore à la reconnaissance de ses
compatriotes. Il est à désirer que
cette Histoire du Canada soit adoptée
par toutes les maisons d'éducation,
et que même elle se trouve dans la
bibliothèque de chaque famille. M.
A. Côté, de Québec, est l'éditeur de
ce nouvel abrégé de l'histoire du
Canada.

On lit dans la Gazette des Campa-
gnés:
" M. l'abbé C. H. Laverdière, du
Séminaire de Québec, vient de ren-
dre un service signalé aux jeunes
élèves de nos institutions, et même,
on peut dire, à tous les Canadiens-
Français, en publiant un petit vo-
lume intitulé "Histoire du Canada à
l'usage des maisons d'éducation." Dans
ce petit volume de 230 pages seule-
ment, on a le récit extrêmement bien
fait, très exact et singulièrement in-
téressant de tout ce qui s'est passé
de plus important en Canada depuis
sa découverte jusqu'à la Confédéra-
tion. De tous les abrégés de l'histo-
ire du Canada, nul ne saurait en-
trer dans la comparaison avec le
travail de M. Laverdière: on oublie
en le parcourant que c'est un abrégé
et ce n'est pas peu dire. C'est un
modèle dans le genre, et cette ex-
pression est vraie à la lettre. En
exécutant un travail, aussi bien,
aussi consciencieusement fait, M. La-
verdière a certainement droit non
seulement aux remerciements, mais
encore à la reconnaissance de ses
compatriotes. Il est à désirer que
cette Histoire du Canada soit adoptée
par toutes les maisons d'éducation,
et que même elle se trouve dans la
bibliothèque de chaque famille. M.
A. Côté, de Québec, est l'éditeur de
ce nouvel abrégé de l'histoire du
Canada.

On lit dans la Gazette des Campa-
gnés:
" M. l'abbé C. H. Laverdière, du
Séminaire de Québec, vient de ren-
dre un service signalé aux jeunes
élèves de nos institutions, et même,
on peut dire, à tous les Canadiens-
Français, en publiant un petit vo-
lume intitulé "Histoire du Canada à
l'usage des maisons d'éducation." Dans
ce petit volume de 230 pages seule-
ment, on a le récit extrêmement bien
fait, très exact et singulièrement in-
téressant de tout ce qui s'est passé
de plus important en Canada depuis
sa découverte jusqu'à la Confédéra-
tion. De tous les abrégés de l'histo-
ire du Canada, nul ne saurait en-
trer dans la comparaison avec le
travail de M. Laverdière: on oublie
en le parcourant que c'est un abrégé
et ce n'est pas peu dire. C'est un
modèle dans le genre, et cette ex-
pression est vraie à la lettre. En
exécutant un travail, aussi bien,
aussi consciencieusement fait, M. La-
verdière a certainement droit non
seulement aux remerciements, mais
encore à la reconnaissance de ses
compatriotes. Il est à désirer que
cette Histoire du Canada soit adoptée
par toutes les maisons d'éducation,
et que même elle se trouve dans la
bibliothèque de chaque famille. M.
A. Côté, de Québec, est l'éditeur de
ce nouvel abrégé de l'histoire du
Canada.

On lit dans la Gazette des Campa-
gnés:
" M. l'abbé C. H. Laverdière, du
Séminaire de Québec, vient de ren-
dre un service signalé aux jeunes
élèves de nos institutions, et même,
on peut dire, à tous les Canadiens-
Français, en publiant un petit vo-
lume intitulé "Histoire du Canada à
l'usage des maisons d'éducation." Dans
ce petit volume de 230 pages seule-
ment, on a le récit extrêmement bien
fait, très exact et singulièrement in-
téressant de tout ce qui s'est passé
de plus important en Canada depuis
sa découverte jusqu'à la Confédéra-
tion. De tous les abrégés de l'histo-
ire du Canada, nul ne saurait en-
trer dans la comparaison avec le
travail de M. Laverdière: on oublie
en le parcourant que c'est un abrégé
et ce n'est pas peu dire. C'est un
modèle dans le genre, et cette ex-
pression est vraie à la lettre. En
exécutant un travail, aussi bien,
aussi consciencieusement fait, M. La-
verdière a certainement droit non
seulement aux remerciements, mais
encore à la reconnaissance de ses
compatriotes. Il est à désirer que
cette Histoire du Canada soit adoptée
par toutes les maisons d'éducation,
et que même elle se trouve dans la
bibliothèque de chaque famille. M.
A. Côté, de Québec, est l'éditeur de
ce nouvel abrégé de l'histoire du
Canada.

On lit dans la Gazette des Campa-
gnés:
" M. l'abbé C. H. Laverdière, du
Séminaire de Québec, vient de ren-
dre un service

ATTENTION! ATTENTION!

Mr. le Dr. Mathieu, dentiste, No. 192, rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endolories et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

Courrier de Saint Hyacinthe.

Jeu di 11 Mars 1869.

Voir la quatrième page pour le feuilleton.

Sur la première page on trouvera à lire des nouvelles importantes.

Correspondance Editoriale.

Québec, 9 mars 1869.

A dire vrai, la session a commencé hier. M. Dunkin a fait son exposé financier et soumis le budget à la chambre. La législature ne saurait procéder sagement sans connaître l'état des finances. Une foule de mesures ne sont au fond que des questions d'argent. Le développement dont la colonisation, l'agriculture et l'éducation sont susceptibles repose sur l'état de la caisse publique. Ainsi, il serait peut-être moins imprudent d'établir un système de colonisation dépendant sans avoir la certitude que nos ressources suffiraient pour le mener à bonne fin. C'est pourquoi le discours sur le budget se fait ordinairement au commencement de la session. On procède ensuite avec connaissance de cause et l'œuvre législative s'accomplit d'une manière plus expéditive. Cette année, des raisons incontrôlables ont empêché M. Dunkin de nous exposer plus tôt l'état de nos finances. On sait que la maladie a retenu l'hon. Trésorier à sa pension durant plusieurs jours et l'a mis dans l'impossibilité d'assister aux séances. Quoiqu'il en soit, les comptes de la province ont été présentés hier soir à la chambre. Les "estimés," qui couvrent un espace de dix-huit mois, sont plus élevés que ceux de l'an dernier. Du premier juillet 1867 au trente décembre 1868, l'administration de la province a coûté \$1,794,297, au lieu que les frais encourus pour les mêmes fins du premier janvier 1869 au trente juin 1870 se montent à \$2,361,582, en sorte qu'ils excèdent de \$567,285 ceux encourus durant la période précédente. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les comptes publics pour expliquer cette différence. Pendant les derniers dix-huit mois, il a été déboursé pour la colonisation \$82,050 et pour la construction ou réparation des palais de justice \$82,570, en tout \$164,620, tandis que les mêmes items pour les dix-huit mois qui commencent se montent à \$569,245, donnant ainsi un surplus de dépenses égalant \$404,624.

Si on ajoute à cet excédant les \$12,000 consacrées à l'immigration et les augmentations faites aux sommes octroyées aux institutions de bienfaisance ainsi que les \$15,000 destinées à couvrir les frais de l'enseignement agricole dans les écoles normales, on comprendra facilement que le budget soumis hier à la chambre soit plus élevé que celui de l'an dernier.

Les sommes destinées à la colonisation nous paraissent curieusement réparties. \$187,500 sont alloués à la confection des chemins de première classe, ceux qui sont exclusivement faits aux dépens du gouvernement. Les voies de seconde et de troisième classes, c'est-à-dire celles qui sont ouvertes partie aux frais des municipalités et partie aux frais de la province absorbent le joli montant de \$75,000. Ainsi, l'administration accorde pour les chemins de colonisation \$252,500, outre les \$45,000 destinées aux chemins à lisses de bois.

Cette somme nous paraît excessive. Si elle est bien appliquée, on ouvrira des voies de communication à travers beaucoup d'endroits qui, d'ici à long-temps, ne pourront être colonisés. On fera donc des frais inopportuns, sinon inutiles. Peut-être serait-il préférable d'employer une partie des sommes consacrées à la confection des chemins pour établir des canadiens demeurant aux Etats-Unis sur nos terres désertes! Quant aux \$12,000 destinées à l'immigration, nous ne savons guère à quoi en les employer. Seront-ce pour faire venir des européens dans le pays? Nous avons lieu de le croire. Cela est regrettable. On devrait au moins en prendre une partie pour rapatrier nos compatriotes. Enfin, si l'on désire si fort des européens, qu'on choisisse au moins des gens acceptables et qui puissent coloniser effectivement.

Les sociétés de colonisation reçoivent une allocation de \$40,000. Nous est avis que le gouvernement pourrait favoriser l'établissement de nos terres publiques d'une manière plus efficace et plus avantageuse pour lui. Ses ressources sont comparativement restreintes. Eh bien! ne ferait-il pas mieux de conserver son argent et de donner ses terres? L'intérêt de \$40,000 à 8 p cent égale le prix de soixante-quatre lots qu'il se trouvera ainsi gagner chaque année. Qu'il donne ces soixante-quatre lots en prime aux sociétés de colonisation et l'établissement de nos terrains incultes s'opérerait rapidement.

Nous disons qu'en donnant des terres aux sociétés de colonisation le gouvernement gagnerait le prix de soixante-quatre lots, c'est-à-dire \$3,200 et voici comment: L'intérêt de l'argent constitue un revenu assuré tandis que les terres ne rapportent rien. Or, en donnant la valeur de \$40,000 en terres, 80,000 acres, l'administration réaliserait tous les ans un profit net de \$3,200, outre que, pour le moment, elle accroît ses ressources pécuniaires de ces mêmes \$40,000 qu'elle garderait en caisse. Au besoin, on pourrait en faire un fonds spécial pour amortir notre dette publique. Relativement aux intérêts élevés provenant de cette somme, on pourrait les consacrer au secours des colons pauvres pour leur acheter des grains de semence ou des provisions. Enfin, il semble

que le gouvernement ne puisse adopter un meilleur système que celui des octrois de terres, pour encourager la formation des sociétés de colonisation. Il pourrait donner annuellement à chaque comté dix lots, dont la valeur n'excède pas \$32,500. Ce mode d'encouragement stimulerait davantage le zèle des sociétés, dont il faudrait n'exiger aucun sacrifice pécuniaire. C'est le seul moyen, croyons-nous, de coloniser efficacement. Enfin, on pourra avancer considérablement la colonisation si les sommes appropriées à cette fin sont bien employées. Elles forment un item qui approche le joli montant de \$341,000. Il y a longtemps que le gouvernement s'était montré aussi généreux.

Nous ne saurions approuver l'allocation faite aux écoles normales pour l'enseignement de l'agriculture. L'expérience de ces autres pays démontre que ces cours agricoles, ne produisant aucun résultat. On a essayé ce système en France sans obtenir le moindre succès. Aussi, nous estimons perdus les \$15,000 votés par notre législature pour établir des cours d'agronomie politique dans les écoles normales.

Les dépenses pour loyers, assurances et réparations des édifices publics semblent fort élevées. Le loyer des différents bureaux coûte près de \$3,000 à la province. On pratiquerait assurément une grande économie en achetant un local pour établir tous les bureaux publics. Nous connaissons ici un édifice dans lequel on pourrait réunir tous les départements et que M. Desbarats vendrait à très bas prix. L'intérêt sur le prix d'achat n'égalerait probablement pas la moitié des sommes payées en loyers. Puis, il est fort désirable que les divers départements soient réunis en un même lieu. Actuellement, ils sont disséminés à une assez grande distance des bâtiments parlementaires, ce qui est fort incommode.

Il est dans la trésorerie un bureau qui nous semble parfaitement inutile. Il n'en coûte pas moins \$1,200 par an. L'an dernier, on dit que le commis qui "garde" le bureau aux incendies de 1845 a collecté \$2,000. Or, ce monsieur reçoit un salaire de \$1,000 pour révéler dans un bureau dont le loyer, paraît-il, coûte \$200, de sorte que la province donne trois cent loyers en retirant deux cents. C'est un peu fort et nous espérons que M. Dunkin fera bientôt disparaître cette sinecure.

La politique du gouvernement à l'égard des chemins à lisses est maintenant connue d'une manière officielle. M. Dunkin l'a exposé hier soir. Les compagnies recevront trois pour cent sur le prix de construction des chemins, pourvu qu'il n'excède pas \$5,000 par mille. L'item qui couvre cette allocation dans le budget est de \$45,000. Cette somme renferme probablement la subvention accordée au chemin de fer des Piles, qui recevra une allocation différente—et qui n'est pas encore connue—de celle accordée pour la construction des autres chemins à lisses.

L'exces des revenus sur les dépenses, pour les dix-huit qui commencent, se monte à \$141,800, s'il faut en juger par les estimés.

Le projet de loi relatif au chemin de fer des Piles a été présenté hier par M. Dumoulin, député des Trois-Rivières. Nous doutons fort que cette mesure soit adoptée. Le gouvernement ne paraît pas disposé à donner un million et demi d'acres de terre à la compagnie qui l'exige comme lui appartenant de droit. Cette compagnie, dit-on, ne veut accepter autre chose que des terres et le gouvernement ne veut donner autre chose que de l'argent, en sorte qu'un arrangement sera fort difficile, si les parties concernées tiennent à leurs prétentions respectives. Nous ne connaissons guère les droits de la compagnie du chemin des Piles au million et demi d'acres de terre, mais il est certain que l'exécution de cette entreprise aurait d'excellents résultats pour la colonisation et développerait considérablement les ressources de la vallée de St. Maurice ainsi que le commerce des Trois-Rivières. M. Dumoulin proposera aujourd'hui la seconde lecture de son bill et nous aurons bientôt le mot de l'énigme.

Séance de mardi, 9 mars.

La discussion sur le budget se poursuit avec une vivacité qui fait diversion à la monotonie ordinaire des séances. C'est le député de Lotbinière qui a mis le feu aux poudres en essayant de prouver que, suivant la teneur des comptes publics, l'excédant réel des revenus sur les dépenses, au 31 décembre 1868, est de \$449,641.08 et non de \$674,000, tel que porté dans l'état présenté à la chambre. Enfin, M. Joly prétend qu'il se trouve un erreur d'un quart de million dans les comptes du Trésorier. Il serait difficile d'affirmer s'il dit vrai ou faux, car les comptes publics sont disposés d'une manière telle qu'on peut y trouver toute espèce de résultats, à moins d'avoir quel-ques explications de ceux qui les ont préparés.

Dans les "estimés" pour 1869-70, le député de Lotbinière trouve que plusieurs items sont trop élevés. Il ne comprend aucunement pourquoi le gouvernement demande pour l'administration de la justice une somme de \$40,000 celle déduisant pendant les dix-huit mois qui viennent de s'écouler, lorsque M. Dunkin a si formellement promis dans le discours du budget prononcé au commencement de la dernière session qu'il s'efforcera de réduire les frais de l'administration de la justice. On pourrait faire les mêmes observations relativement à la police, pour laquelle le gouvernement demande \$32,000, bien qu'elle n'ait pas coûté \$13,000 durant les derniers dix-huit mois.

A propos de comptes publics, nous ne pouvons nous empêcher de signaler une traduction que nous n'avions encore rencontrée nulle part. Dans l'énumération des officiers employés dans les divers départements, on trouve souvent: "Messagers et gardiens des prémisses." Vraiment! nous ne voyons pas ce que signifient ces "premisses." Serait-ce par hasard la traduction du mot anglais "premisses"? Nous sommes porté à le croire. Mais alors ces "premisses"

sont la conséquence d'une ignorance impardonnable de la langue française. Cette traduction est tout-à-fait originale!

La mallo part avant que M. Dunkin ait répliqué au député de Lotbinière, qui passe en revue les "estimés et les commentaires sévères.

La sottise se manifeste de plusieurs manières. Chez quelques personnes, elle se produit au dehors par une timidité excessive, provenant d'une grande faiblesse mentale; chez d'autres, elle se révèle sous les apparences d'une fantaisie ridicule. Les individus figurant dans cette dernière catégorie affectent de savoir tout et de tout critiquer, parce qu'ils ne connaissent rien. Ce sont de vrais crétins. Tel est notre bon confrère de St. Hyacinthe. Il s'est donné beaucoup de mal pour critiquer à sa façon les observations que nous avons faites sur le projet de loi relatif aux jurés. Suivant lui, nous avons exprimé des idées qui répugnent au sens commun. Il nous décerne un brevet d'incapacité parce que nous avons censuré les dispositions qui, dans la mesure du procureur-général, exemptent de servir comme membres d'un jury les avocats et les médecins. C'est un acte de générosité dont nous lui sommes fort reconnaissant. Il est bien gentil pour excellent confrère! Avec de pareils adversaires la lutte est toujours facile. Nous lui pardonnerons volontiers ses petites malices; il est naturellement sarcastique, mais au demeurant le meilleur fils du monde. Pour lui rendre pleine justice, nous allons reproduire la dissertation... qu'il fait pour nous convaincre de l'incompatibilité existant entre les fonctions de l'avocat et celles du juré. C'est un de ces chefs-d'œuvre qu'on ne peut apprécier dignement qu'en les lisant. Voyez: "En règle générale les jurés ont pour devoir de juger les accusés, les avocats au contraire, pour devoir professionnel de poursuivre ou de défendre les accusés. Il arrive souvent que les accusés ne choisissent leurs avocats que le premier jour du terme ou quelques jours avant. Dans ces cas, les jurés sont assignés lorsque les accusés font leur choix, et si, par hasard les avocats choisis se trouvaient à faire partie du jury, ce qui peut arriver, dans quelle position se trouveraient-ils les avocats et clients? pourraient-ils, dans ce cas, demander une exemption? Alors le nombre des jurés ne serait plus celui que la loi exige et on priverait, par là, les accusés du bénéfice de la loi. Pour ceux qui tiennent aux privilèges dont les accusés jouissent lors du choix des jurés cela peut faire une grande différence."

C'est concluant. Après cela, comment hésiterions-nous à croire notre confrère quand il nous déclare bien humblement que son "but n'est pas de nous faire la leçon et qu'une pareille audace est bien loin de lui?" Nous ne sommes pas aussi savant que notre estimable confrère qui, depuis plusieurs années, se distingue au barreau de cette ville par son "éloquence" et sa science profonde! "C'est pourquoi nous avons exprimé une opinion comportant qu'une personne figurant dans un jury peut être remplacé, avant le commencement de la cause, lorsqu'il y a des raisons suffisantes pour motiver ce changement. Ainsi nous pensons que dans les cas de félonie l'accusé pourrait toujours avoir l'avocat de son choix en le faisant sortir du jury au moyen des récusations péremptoires. Nous avons pris cette doctrine erronée dans Woolrich et Archibald, dont l'autorité, nous l'avons franchement, nous semble aussi respectable que celle de notre savant confrère. Dans les cas de délits ordinaires, nous croyions que l'accusé pourrait encore choisir son avocat et le faire sortir du jury en permettant à la couronne de le remplacer à sa guise. Des changements analogues se font dans presque toutes les cours criminelles. Quand on nous aura montré la loi qui les prohibe, nous confesserons nullement pourquoi M. Ross s'opposait si fortement à l'obtention de cette charte. On lui laissait la faculté d'en obtenir une pour la construction du chemin de la vallée du St. François, qui ne se bâtit probablement jamais. Il y avait certainement dans la conduite du député de Compton certains intérêts que nous ne connaissons pas.

Aussi, le comité a fait main basse sur ses prétentions. Il lui a donné sa charte, de même qu'il en a accordé une à M. Robertson, qui représente dignement la compagnie de Sherbrooke. Le chemin entre Weedon et la capitale des Cantons de l'Est est un projet qui se réalisera certainement. Cent mille piastres ont déjà été souscrites par trois municipalités. Cette voie est d'une utilité incontestable. Elle contribuera puissamment à développer les ressources des localités qui environnent Sherbrooke. Dudswell, croyons-nous, renferme les seuls gisements de pierre à chaux qui existent dans cette partie des Cantons de l'Est. On fait venir la chaux de St. Hyacinthe, ce qui en élève beaucoup le prix. Avec le chemin projeté, on pourra la prendre à Dudswell et même en exporter aux Etats-Unis. Il en sera ainsi du bois, que l'on prend à Weedon pour l'amener aux scieries de Brompton et l'expédier en suite à Portland par le Grand-Tronc.

Enfin, il est reconnu que ce chemin fera la richesse des cantons qui avoisinent Sherbrooke. Les populations de ces différentes localités ne sauraient avoir trop de reconnaissance pour les membres de la délégation qu'ils ont envoyée à Québec. Leur cause a été habilement défendue contre les prétentions injustes du député de Compton, qui a fait tous ses efforts pour nuire à cette belle entreprise. Nous avons lieu de croire que le chemin entre Sherbrooke et Weedon sera construit avant cinq ans. Le gouvernement ne saurait trop encourager les promoteurs de cette entreprise qui du reste ne demande rien à la province.

—Nous avons eu hier une furieuse tempête de neige, tous les trains du Grand-Tronc ont été en retard, et nous n'avons reçu aucune nouvelle de Montréal.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Québec, 8 mars.

A la chambre aujourd'hui, M. Joly présente une pétition venant des notaires du district de Québec demandant la passation du bill de l'hon. M. Archambault avec certains amendements.

L'hon. M. Chauveau a rapporté du comité sur la colonisation, son bill pour le formation et l'encouragement de sociétés de colonisation sans amendements. L'hon. M. Chauveau donna ensuite la réponse à l'adresse concernant le nombre d'acres de terre vendu ou données par le gouvernement durant l'année finissant le 30 Juin 1868. En voici l'état: dans les Townships de l'Est à l'Ouest de la Rivière Chaudière 29,105 acres; de à l'Est de de jusqu'à Rimouski inclusivement 25,600; dans le District de Gaspé 65,000; dans le District de Saguenay à l'Est du Comté de Portneuf 19,888; dans le District de St. Maurice entre Québec et Argenteuil 25,700; dans le District d'Ottawa à l'Ouest du Comté des Deux-Montagnes 32,170. Total 138,972 acres.

M. Hearn demanda sous forme de proposition, qu'il lui fût permis d'introduire le bill de la Corporation de la Cité de Québec, demandant des amendements à sa charte. M. Rheaume dit qu'il secondait la motion, sans se faire fort de voter en faveur du bill. L'hon. M. Chauveau, en l'absence de l'hon. M. Dunkin, introduisit le bill déjà mentionné qui a trait à la garantie que devront donner les officiers publics de la Province. La Chambre s'est ensuite formée en comité sur le bill pour incorporer l'Union St. Joseph de Sorel et l'a adoptée sans amendement.

M. Laro demanda le rapport des enquêtes des coronaires depuis l'organisation de la confédération avec certains détails y ayant trait. L'hon. M. Oumet dit que ce rapport exigeait un grande somme de travail et de dépenses, sans qu'il pût y entrevoir aucun bénéfice apparent. La motion restera sur la table jusqu'à mercredi. L'hon. M. Langovin dit qu'il avait reçu instruction de M. Simard qui était confiné dans son lit, de retirer sa motion insérée dans les ordres du jour, demandant le rapport de la correspondance relative à Spencer Wood, attendu qu'il avait été informé qu'il n'en existait pas.

M. Joly demanda pendant que la chambre en était sur cette question si la rumeur suivante était fondée; savoir: que le gouvernement se proposait d'acheter dans les environs de Québec, un site de très grande valeur afin d'y ériger un château, pour le Lieutenant-Gouverneur.

L'hon. M. Chauveau répondit que ce bruit n'était appuyé sur rien. Après le diner l'hon. M. Chauveau présenta un message de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur avec les estimés.

ESTIMÉS

de la Province de Québec, pour les dix-huit mois finissant le 30 Juin 1870.

I.—LEGISLATION. Conseil Législatif \$39,761.40 Assemblée Législative 100,613.00 Items divers 11,287.00 II.—GOUVERNEMENT CIVIL. Département publics; salaires et dépenses contingentes. 203,243.66 III.—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE. Administration de la justice 461,914.54 Police 32,005.50 Prison de réforme de St. Vincent-de-Paul; entretien. 47,032.18 Inspection des prisons, y compris les salaires [\$2,400] 6,600.00 IV.—EDUCATION. Education 329,400.00 Institutions littéraires et scientifiques 3,600.00 Arts et manufactures 3,000.00 V.—AGRICULTURE, IMMIGRATION ET COLONISATION. Aux Sociétés d'Agriculture Bureau d'Agriculture, dans le cas d'une exposition provinciale 6,000.00 Enseignement agricole attaché aux Ecoles Normales. Ecole d'Agriculture à Ste. Anne 800.00 Do L'Assomption 800.00 Pour service antérieur au 30 Juin 1867, pour être distribués entre ces 2 écoles Immigration 12,000.00 Sociétés de colonisation 40,000.00 Chemins de bois de la classe Do do 2e do 45,000.00 Do do 3e do 30,000.00 Arpentages des terres 45,000.00 Cartes, tableaux, et états pour la colonisation 2,400.00 Chemin de fer pour colonie. 45,000.00 VI.—TRAVAUX ET EDIFICES PUBLICS. Loyers, assurances, réparations, etc., des édifices publics en général 30,635.90 Explorations et inspections. Prison de réforme de St. Vincent de Paul, pour l'achèvement des bâtiments Palais de Justice de Montréal pour réparation 8,000.00 Loyers des Palais de Justice et des Prisons 1,850.00 Assurances 3,964.50 Réparations 10,537.00 Palais de justice et prison d'Aylmer 12,800.00 Prison de Montréal 32,000.00 Palais de justice et prison à Bonaventure 7,000.00 Palais de justice et prison à Gaspé 7,000.00 Achèvement de la nouvelle prison, Québec, (un mur d'enceinte, alterations et réparations) 18,100.00 Nouvelle prison de Sherbrooke et changements dans la construction du mur 6,200.00 Palais de justice et prison de Ste. Scholastique 945.00 Palais de justice et prisons dans les nouveaux districts 68,500.00

VII.—INSTITUTION DE CHARITE.

Asile de Beauport 113,400.00 Asile de St. Jean 22,000.00 Hopital de la marine 4,000.00 Aux institutions de charité. 48,745.00

VIII.—SERVICES DIVERS.

Service des bureaux d'enregistrement 30,000.00 Publication de la Gazette officielle 12,492.00 Allocations pour la résidence du Lieutenant-Gouverneur 3,750.00 Frais d'arbitrage suivant l'Acte Impérial 5,000.00 Fonds de retraite, si on le juge opportun 5,000.00 Mise en force des lois de chasse 1,000.00 Divers items 12,000.00

IX.—PRECEPTION, &c.

Explorations et arpentage. 35,000.00 Autres dépenses territoriales par le département des terres de la couronne 86,508.00 Timbres, etc. 26,250.00 Dépenses générales 7,500.00

X.—DEPENSES IMPREVUES, &c.

Montant des dépenses sur ordres spéciaux et pour enregistrement 7,449.50 Total \$2,361,582.88

L'hon. M. Dukin se leva et proposa que la chambre se formât en comité des subsides; après quoi il fit son exposé financier. Il parla pendant plus de quatre heures et termina à minuit et dix minutes.

Voici les différents items des revenus de la province pour les dix-huit mois finissant le 30 Juin 1870.

Balances en mains le premier janvier 1869 614,808.22 Subsidés accordés à la province par la puissance anglaise 438,879.20 Montant des deux balances 1,658,577.00 Licénces et timbres 344,825.00 Terres de la couronne 616,772.00 Education 25,481.00 Prisons de Réforme 1,950.00 Asile des aliénés de St. Jean 300.00 Divers 6,000.00 Assurance sur le palais de justice d'Aylmer 12,000.00 Intérêts sur ces diverses sommes 15,000.00 Gazette officielle 24,091.00 Total 3,177,991.00

Quant à la politique que le gouvernement suivra relativement aux chemins à lisses, M. Dunkin dit que son but est d'abord de ne pas aliéner les terres publiques, et en second lieu de ne pas créer de dette. C'est pourquoi il n'accordera de subvention que dans une mesure qui ne serait pas préjudiciable à la position des finances. Le gouvernement n'accordera d'octrois qu'aux chemins mentionnés et cela pendant un certain temps, 20 ans. Il donnera trois par cent sur le coût pour chaque mille de chemin, pourvu que le coût n'excède pas \$500. Il y aura cependant exception pour les ponts pour la construction desquels un octroi plus considérable sera accordé. Quant au chemin des Piles, il est en dehors de question de lui accorder 1,500,000 acres de terres.

M. Joly félicita le trésorier sur ses estimés. Il concourt avec lui sur beaucoup de points, mais il regrette de différer sur plusieurs autres. La chambre, sur motion de M. Dunkin, se forma en comité, adopte le 1er item des estimés, rapporte progrès et s'ajourne à minuit et quart.

UNION-CATHOLIQUE.

Il y aura séance dimanche prochain, à 3 h. P. M. le président de l'Institut, Boucher de La Bruère, Ecr., sera le conférencier. Ceux qui assisteront à cette séance auront l'avantage d'entendre la première partie d'une série de lectures que ce monsieur doit faire sur l'ECONOMIE POLITIQUE. Comme d'habitude, les portes seront ouvertes pour toutes les personnes qui se présenteront. On compte sur un auditoire nombreux et distingué.

TAUX DU CHANGE.

Nous lisons dans l'"Evénement" de mardi, 9 courant: "Au commencement de la séance d'aujourd'hui, M. Joly a pris le siège resté jusqu'ici vacant de chef de l'opposition. Il a déclaré qu'il y avait dix-huit mois que le ministère avait le champ libre devant lui; et il a ajouté que, de tous côtés, jusqu'au sein du parti conservateur lui-même, on se sentait le besoin d'une opposition, qui était le nerf d'un gouvernement constitutionnel. Il n'hésite donc pas à prendre la responsabilité de former cette opposition et de déclarer la guerre au gouvernement. Cette déclaration, presque inattendue, a produit dans la chambre et dans les galeries la plus vive sensation.

—Nos lecteurs nous pardonneront encore les quelques retards qu'ils éprouveront dans la réception de leurs journaux. Nous attendons la réponse de M. King avant de leur faire connaître les embarras qui sont sur notre route, dans le bureau de poste, à cause du "Courrier."

—Nous publions aujourd'hui la liste des prix des différents marchés, les chiffres sont à peu près les mêmes qu'ils étaient il y a trois semaines.

Ce matin, vers onze heures, un mieux sensible s'était opéré chez M. Wittaker, l'enseigne blessé par M. Chaloner, il pouvait faire quelques mouvements et avait sa connaissance, il a manifesté ses goûts en refusant de boire de l'eau froide, et en demandant du thé; quoiqu'il le danger ne soit pas encore passé on croit néanmoins qu'il échappera à la mort.—Courrier du Canada du 8.

EXTRAIT de la Correspondance Romaine de la Merve.

Rome, ce 12 Février 1869. MM. Lorange et Piché sont partis, lundi le 6 de ce mois, pour le grand voyage de la Terre Sainte. Avant d'abord se rendre à Naples, ils iront en Egypte, de là à Jérusalem puis en revenant, ils toucheront en Grèce, et enfin reviendront passer quelques temps à Rome. Avant de partir, ils reçurent les adieux des Zouaves Canabens, dont ils ont eu par leur aimable caractère, s'attirer la sympathie. Ils sont accompagnés d'un autre prêtre américain, le Rev. M. Thomas Strahan, qui a demeuré longtemps aux Etats-Unis et qui est bien connu à Montréal.

—Voici l'état du revenu de la Puissance du Canada:

Docteurs \$460,796
Auteurs 206,381
Bureau de poste \$47,360
Timbres \$1,976
Travaux public \$44,835
Divers \$536,276
Total \$1,256,522
Dépenses \$638,728

—Des changements ont été fait à Paris en conséquence de la mort de M. Troplong. M. Adolphe Vuitry a été nommé Président de Sénat à la place de M. Troplong, M. Vuitry comme Président du Conseil et M. Roubier est confié la direction du département de l'Intérieur.

—On écrit de Québec à la date de 8 courant: —Immédiatement à la sortie de la séance de cette après-midi, les membres se sont réunis en caucus pour obtenir que leur indemnité fut portée à \$600 pour chaque session de plus de trente jours. Une grande majorité approuve cette proposition et le gouvernement sans doute y consentira. Le gouvernement va très certainement introduire un bill des écoles concernant la minorité protestante pour établir ses droits et privilèges.

Les votes des différentes sociétés d'agriculture de comté ont été approuvés et les Messieurs suivant ont été élus membres de la Chambre d'Agriculture; MM. Ross, Tessier, Perrault et Campbell. A la demande de M. Cunon A. Bydges a consenti à ouvrir un nouveau bureau à Québec pour y soumettre aux Entrepreneurs les plans et devis du Chemin de Fer International; à condition que le gouvernement fournira un local. Une correspondance télégraphique s'est établie entre l'honorable M. Chauveau et M. Bydges à toute l'affaire à ce que leur conclusion, plus hâtive que.

M. Bydges a droit à des félicitations et à des remerciements pour avoir été si prompt à accéder aux propositions de M. Cunon. L'hon. M. Chapais part ce soir pour Ottawa où il devra rencontrer demain le député du Parlement d'Ontario envoyés pour traiter la question d'immigration. L'hon. M. Galt doit arriver ici demain relativement à des affaires concernant les divers systèmes de chemin de fer et les octrois du gouvernement.

On donnerait trois pour cent par mille de chemin de fer sur le coût pourvu qu'il ne dépasse pas \$5,000. On ferait cependant une exception pour leur construction. Quand au Chemin de Fer des Piles il ne doit pas être question de lui accorder 1,500,000 acres de terres. Le gouvernement est prêt à donner, pour cette entreprise, une somme extra et à considérer la question de la subvention d'un steamer qui fera le service sur la partie navigable du St. Maurice au-dessus des Piles.

Londres, N.—Dans la Chambre des Communes, le premier Lord de l'Amirauté a annoncé que le gouvernement ferait une réduction d'un million de livres dans les dépenses maritimes. Québec, S.—M. McGrath, ci-devant propriétaire du Daily News de Montréal, est mort soudainement à sa maison de pension hier au matin d'une maladie de cœur. Il descendait de son lit lorsqu'il est tombé mort. Il était employé au gouvernement et très estimé par ses connaissances. Son mariage devait avoir lieu cet été.

Greenbacks achetés à 23 p. c. de discount en monnaie d'argent. Argent achetés à 31 p. c. de discount et rendu à 3. On à New-York, le 6 Mars à 4 h. p. x 1301.

CORCORAN & ST. JACQUES, Courtiers de St. Hyacinthe.

CIRCULAIRE de MORIN & CIE., COURTIERS ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES, 24, RUE ST. SAURENT, MONTREAL. Montréal, 8 mars.

FARINE par quart— Supérieure extra Point
Extra supérieure \$ 3.10 à 3.60
de Chicago No. 1 3.10 à 3.15
Marques de la ville 4.95 à 5.00
Superfine—Blé du Canada 5.87 à 6.00
Forte pour boulangers 5.95 à 5.09
Superfine, Blé de l'Ouest 4.87 à 5.00
" " Etats de l'Ouest 4.87 à 5.00
do No. 2 4.50 à 4.80
Fine 4.90 à 4.40
Farine en poche 2.40 à 2.50
do de blé d'Inde 2.40 à 2.50
do d'avoine 6.20 à 6.30
CEREALES par minot— Blé de printemps d'Ontario. 1.12 1.15
do d'automne 1.12 1.15
de Chicago No. 1 1.10 1.12
do No. 2 1.10 1.12
Pois par 66 lbs 92 94
Blé d'Inde mélangé par 56 lbs 82 85
Orges par 32 lbs 1.20 1.30
Seigle par 56 lbs 84 85
Avoine, par 32 lbs 45 48
GRAINS par minot— Graines de lin par 56 lbs 1.50 1.55
do mil et r 48 lbs 2.00 2.25
do trefle par 100 5.46 5.45
ALCALIS par 100 lbs— Potasse Fermière 5.46 5.45
Secundo 4.05 4.20
Troisième 3.55 3.60
Perles 5.55 5.60
Secundo 5.05 5.10
SAINDOUX— En barils par lb 17 17 1/2
En fûnets do 17 18
SUIF— En quart do 91 10
BEURRES— En barils ou tinettes
Choix de la laiterie par lb 21 23

Table listing various goods and their prices, including flour, sugar, and other commodities.

Table listing prices for different types of cheese and butter.

Table listing prices for various types of meat, including beef, pork, and mutton.

Table listing prices for different types of wool and other animal products.

Table listing prices for various types of fish and seafood.

Table listing prices for different types of oil and other liquids.

Table listing prices for various types of grain and other foodstuffs.

Table listing prices for different types of wine and other beverages.

Table listing prices for various types of clothing and textiles.

Table listing prices for different types of hardware and tools.

Table listing prices for various types of flour and grain.

Table listing prices for different types of meat and poultry.

Table listing prices for various types of wool and animal products.

Table listing prices for different types of fish and seafood.

Table listing prices for various types of oil and liquids.

Table listing prices for different types of grain and foodstuffs.

Table listing prices for various types of wine and beverages.

Table listing prices for different types of clothing and textiles.

Table listing prices for various types of hardware and tools.

Table listing prices for different types of other goods.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

LAZARUS & MORRIS. Opticiens & Oculistes pratiques.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER INTERCONTINENTAL.

TREFFLE ALSIKE. Annonce relative à la vente de semences.

Manufacture Canadienne. Annonce relative à la vente de produits manufacturés.

MAISON & TANNERIE A VENDRE. Annonce relative à la vente d'une maison et tannerie.

AVIS. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

REMEDE CONTRE LA TOUX. Annonce relative à la vente d'un remède contre la toux.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

"PHOENIX" COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU.

LAZARUS & MORRIS. Opticiens & Oculistes pratiques.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER INTERCONTINENTAL.

TREFFLE ALSIKE. Annonce relative à la vente de semences.

Manufacture Canadienne. Annonce relative à la vente de produits manufacturés.

MAISON & TANNERIE A VENDRE. Annonce relative à la vente d'une maison et tannerie.

AVIS. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

REMEDE CONTRE LA TOUX. Annonce relative à la vente d'un remède contre la toux.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

LAZARUS & MORRIS. Opticiens & Oculistes pratiques.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER INTERCONTINENTAL.

TREFFLE ALSIKE. Annonce relative à la vente de semences.

Manufacture Canadienne. Annonce relative à la vente de produits manufacturés.

MAISON & TANNERIE A VENDRE. Annonce relative à la vente d'une maison et tannerie.

AVIS. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

REMEDE CONTRE LA TOUX. Annonce relative à la vente d'un remède contre la toux.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

BILLS PRIVÉS. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

LAZARUS & MORRIS. Opticiens & Oculistes pratiques.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER INTERCONTINENTAL.

TREFFLE ALSIKE. Annonce relative à la vente de semences.

Manufacture Canadienne. Annonce relative à la vente de produits manufacturés.

MAISON & TANNERIE A VENDRE. Annonce relative à la vente d'une maison et tannerie.

AVIS. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

REMEDE CONTRE LA TOUX. Annonce relative à la vente d'un remède contre la toux.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

ETABLISSEMENT CANADIEN. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

LAZARUS & MORRIS. Opticiens & Oculistes pratiques.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU CHEMIN DE FER INTERCONTINENTAL.

TREFFLE ALSIKE. Annonce relative à la vente de semences.

Manufacture Canadienne. Annonce relative à la vente de produits manufacturés.

MAISON & TANNERIE A VENDRE. Annonce relative à la vente d'une maison et tannerie.

AVIS. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

REMEDE CONTRE LA TOUX. Annonce relative à la vente d'un remède contre la toux.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

AVIS PUBLIC. Annonce relative à la vente de biens immobiliers.

Table listing prices for various types of goods, including flour, sugar, and other commodities.

Table listing prices for different types of meat and poultry.

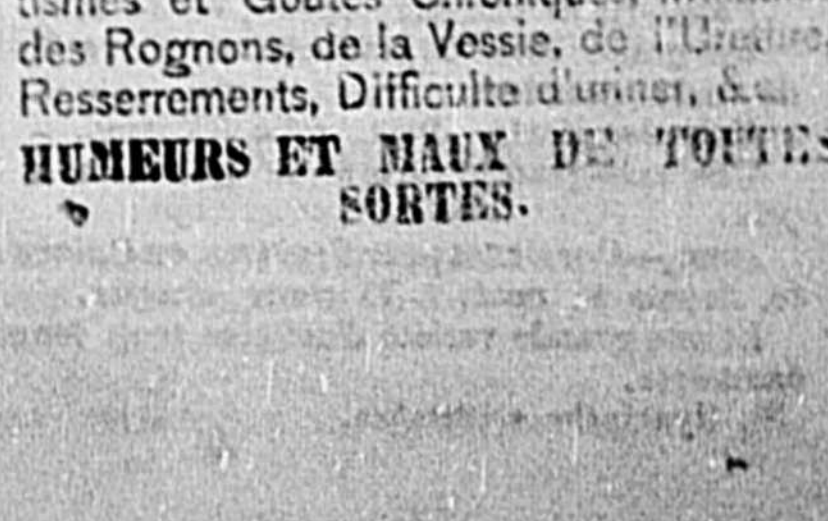
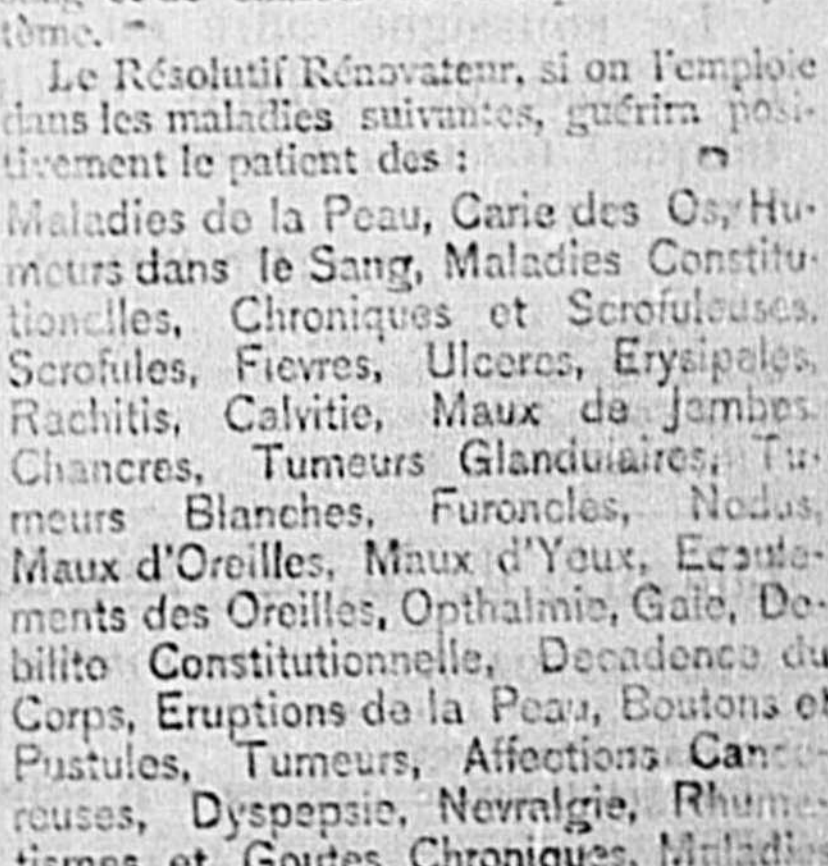
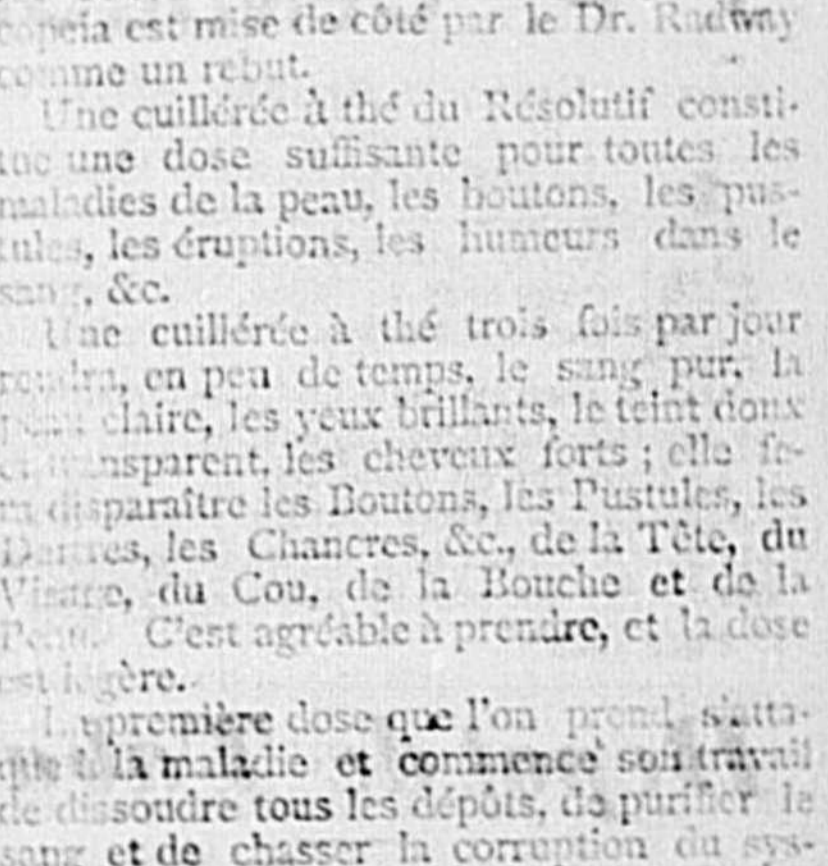
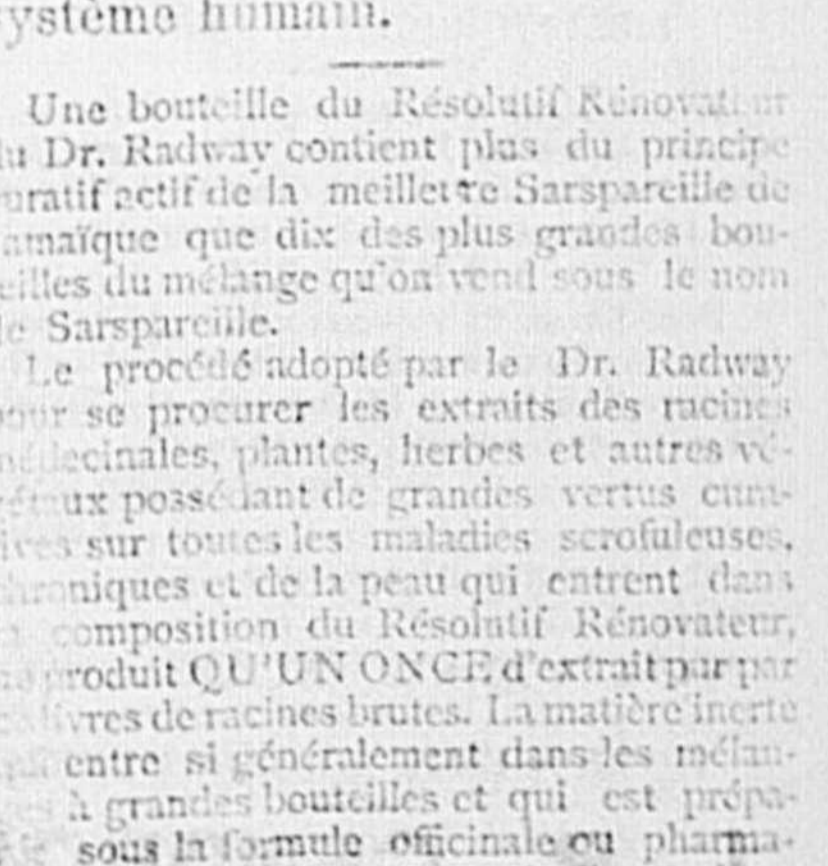
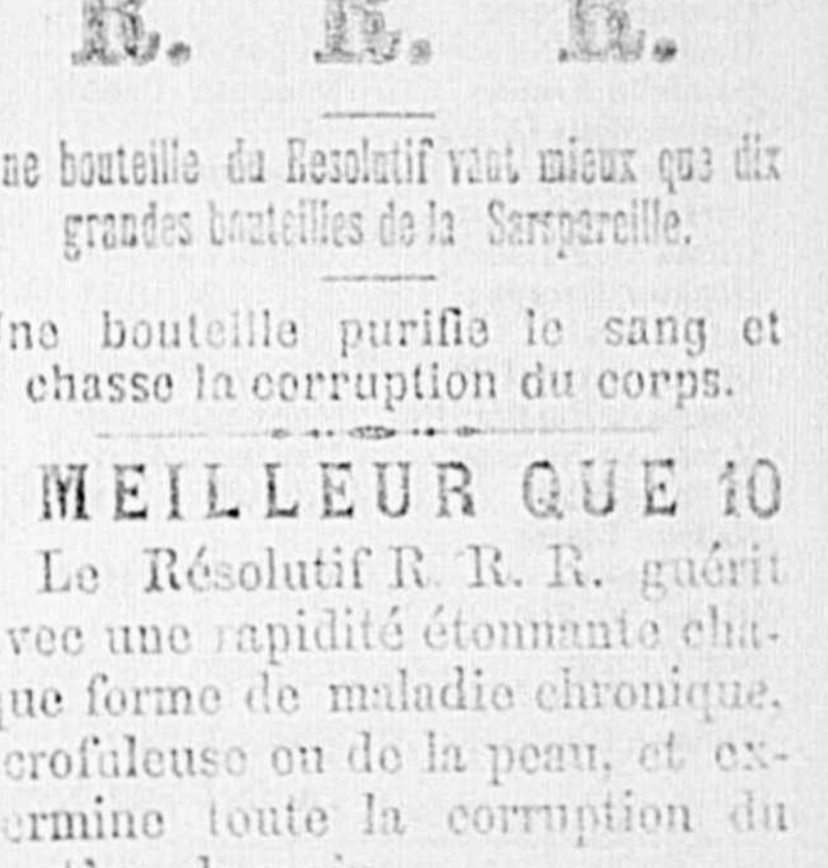
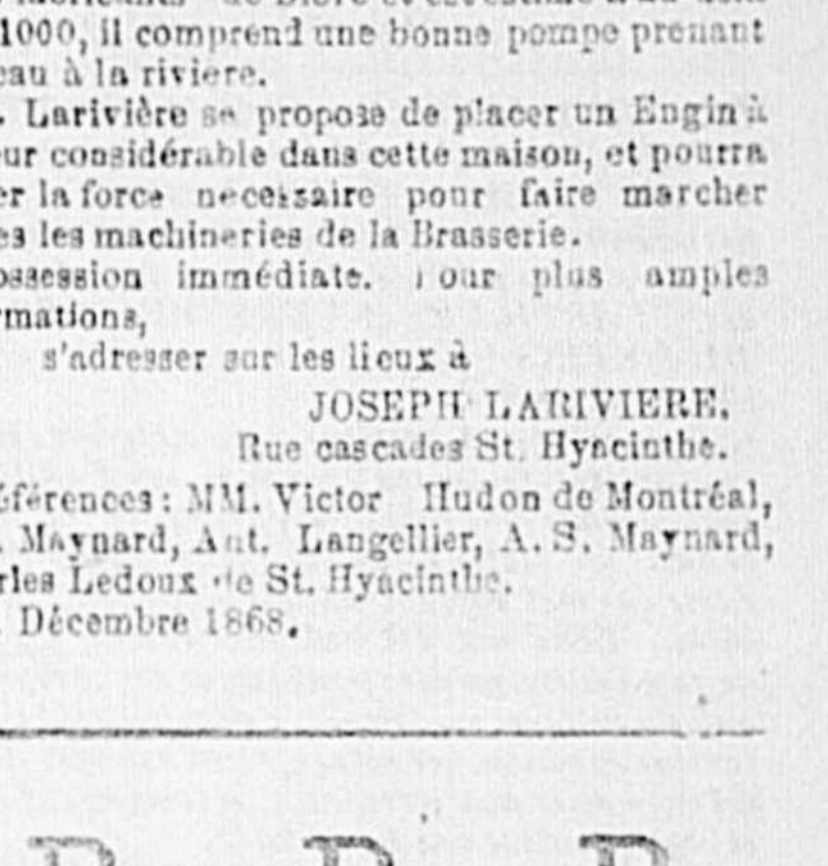
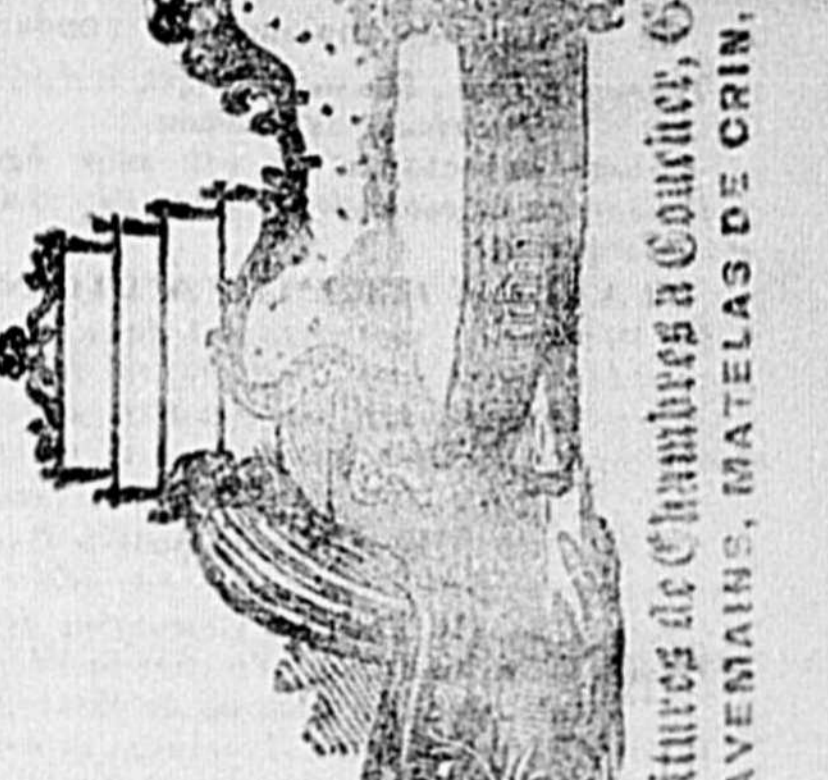
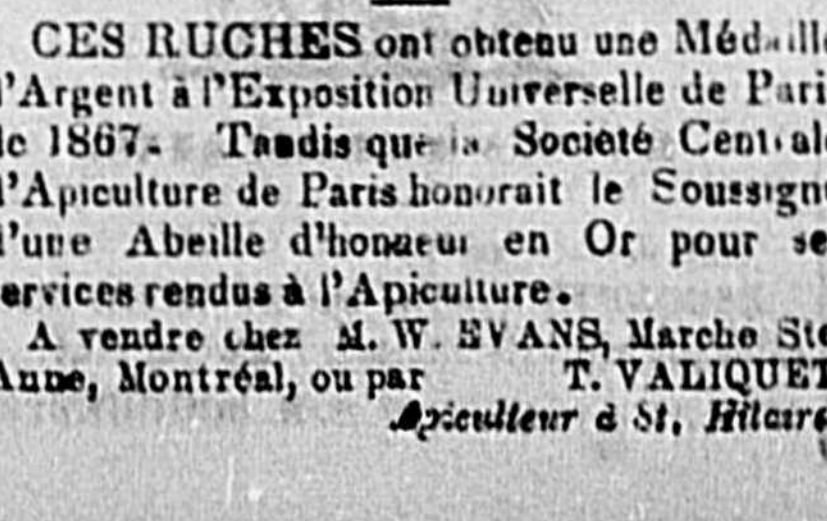
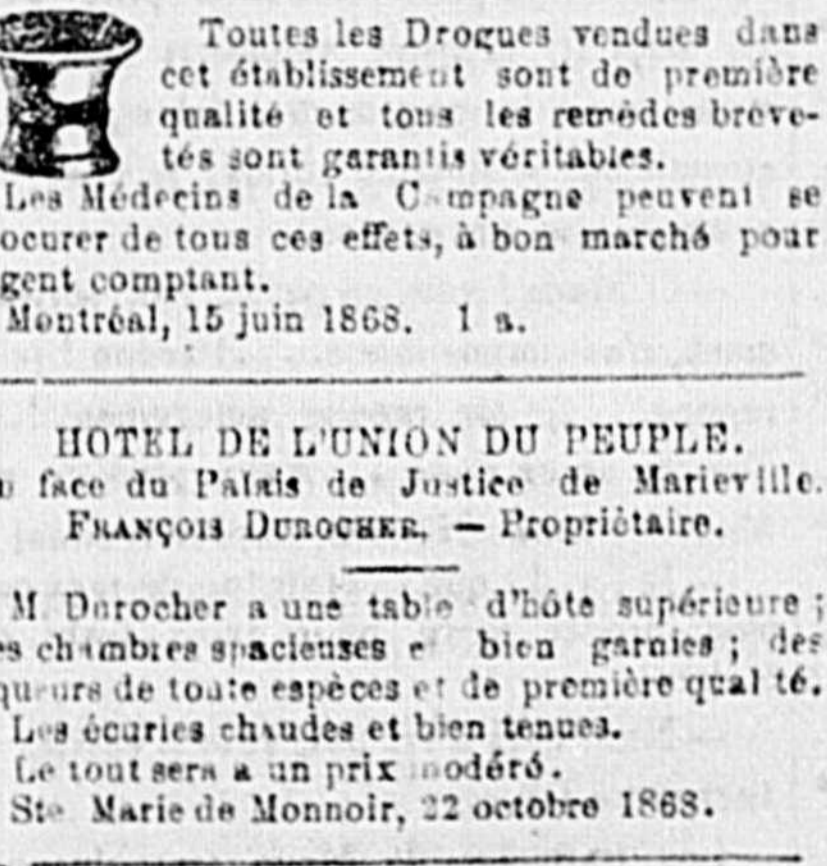
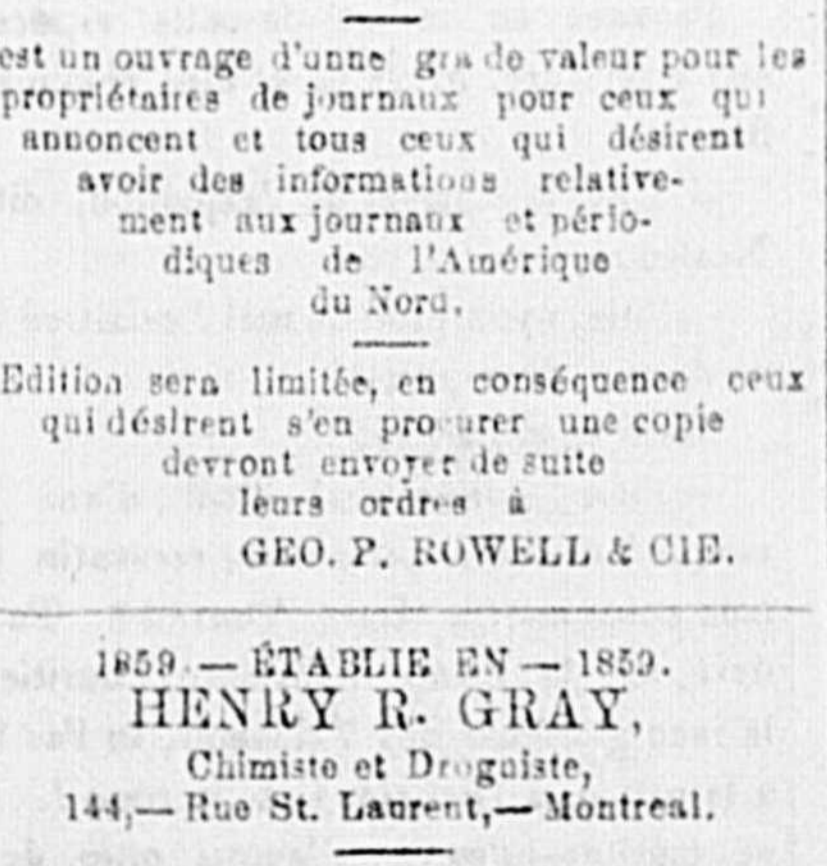
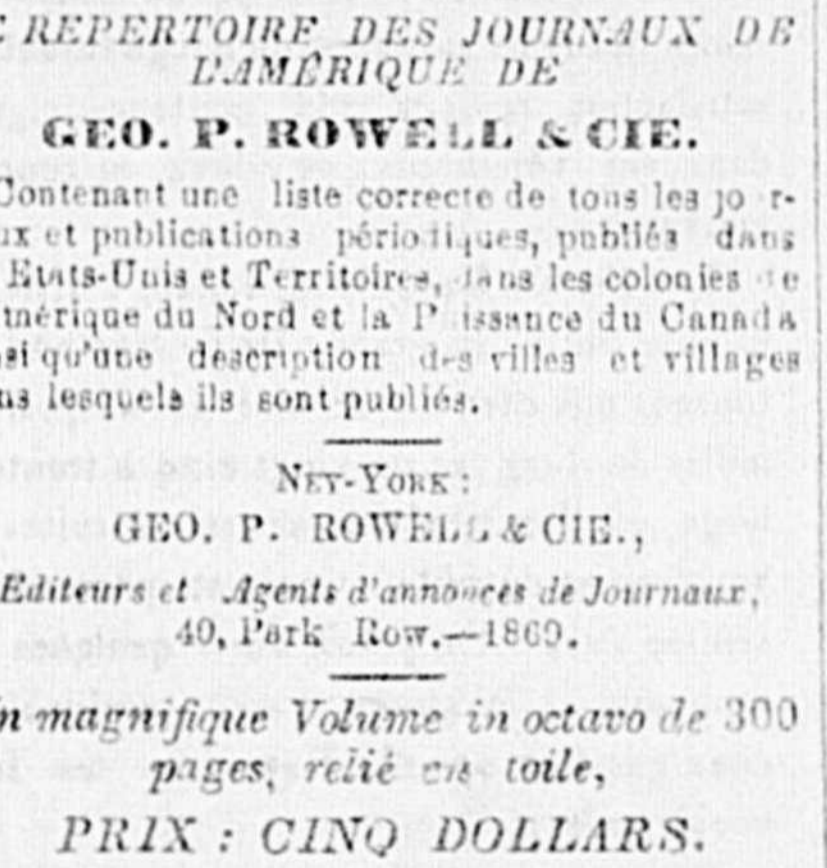
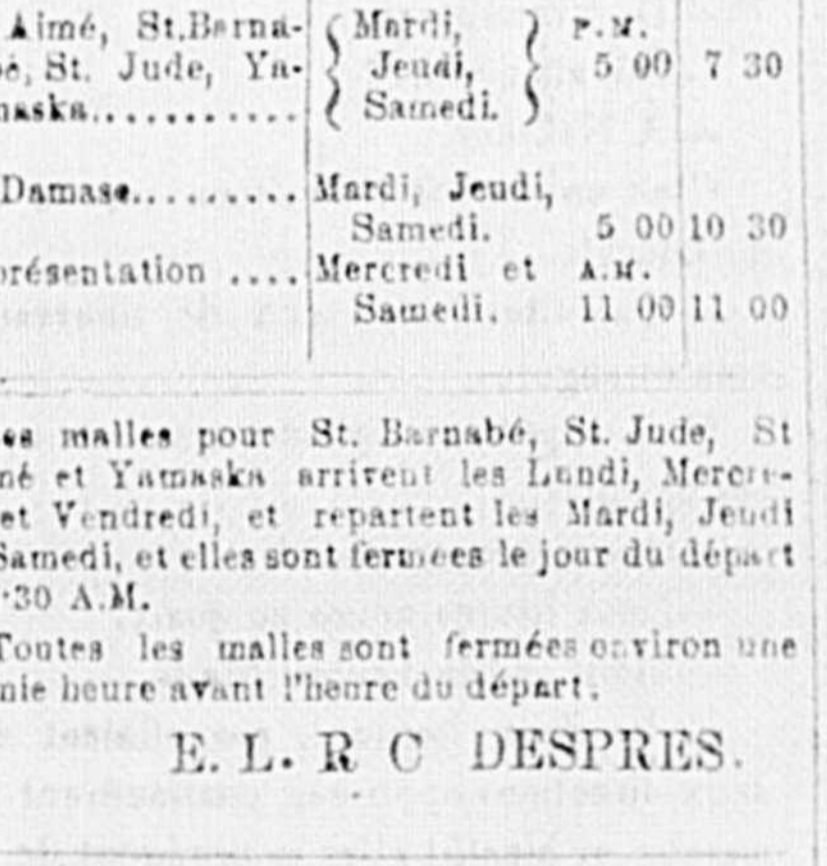
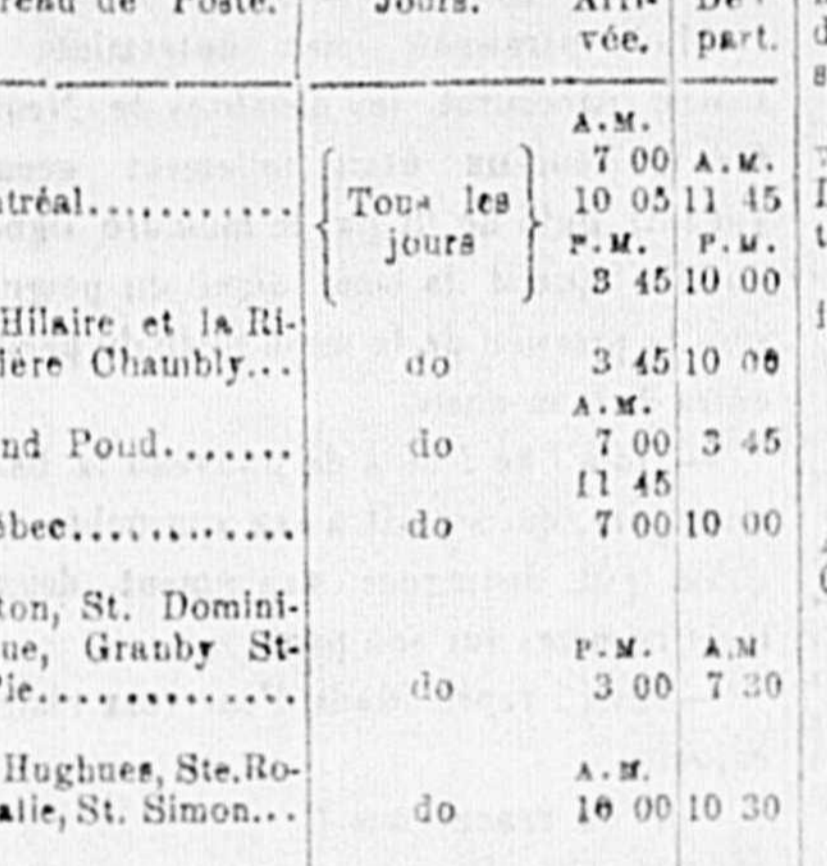
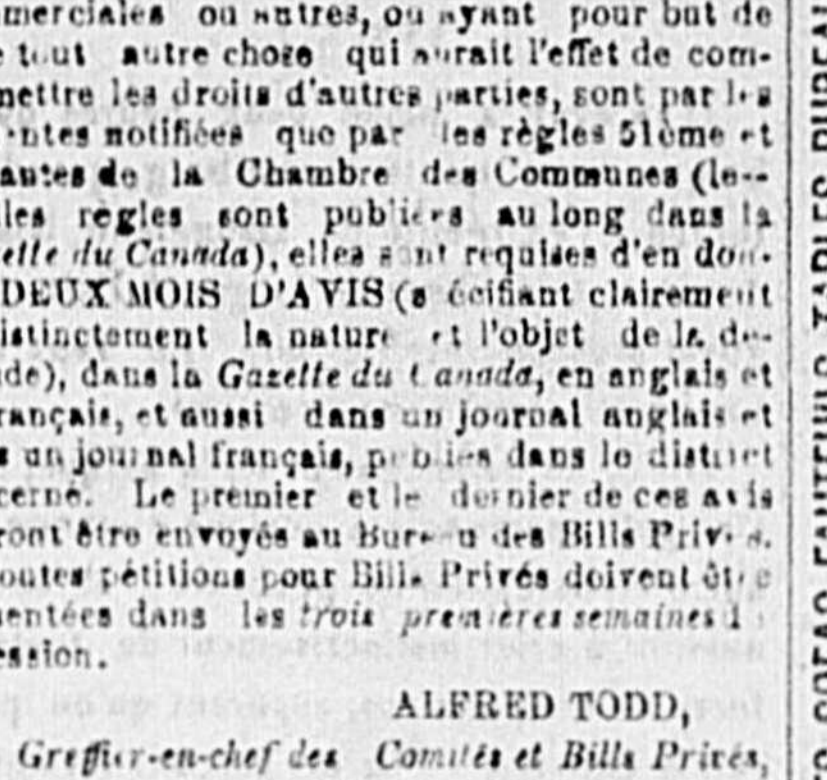
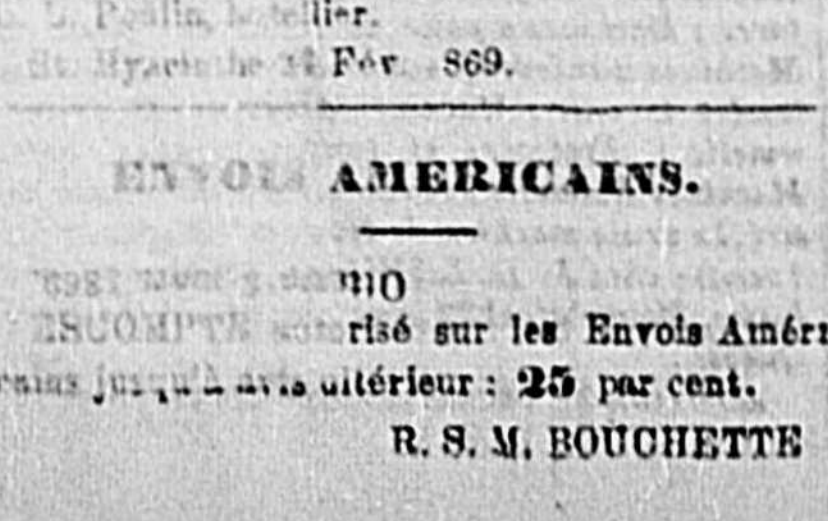
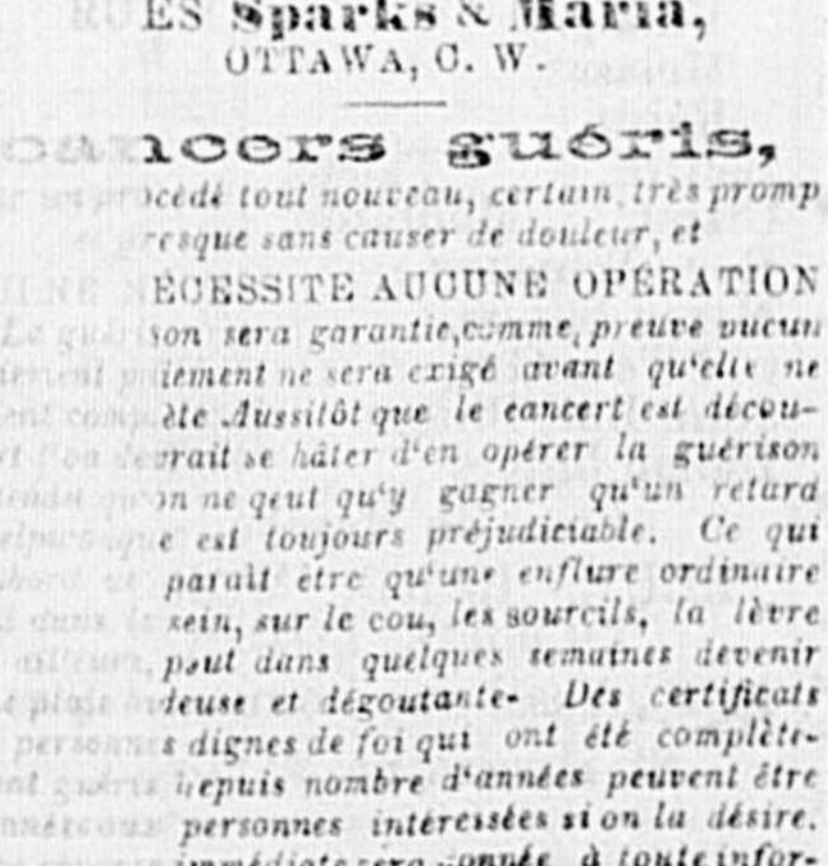
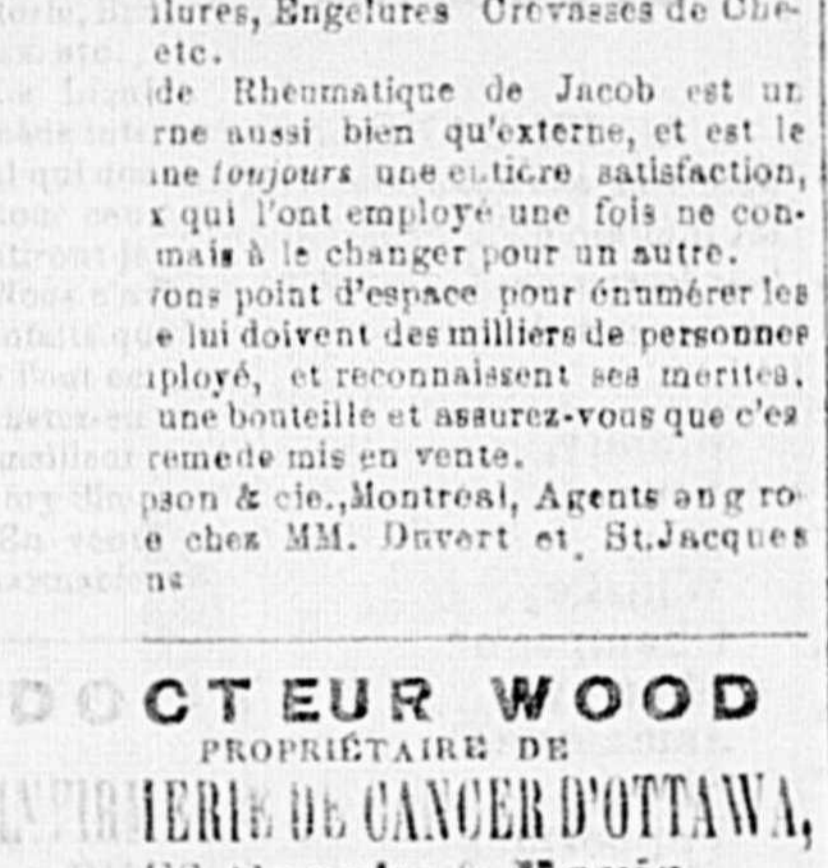
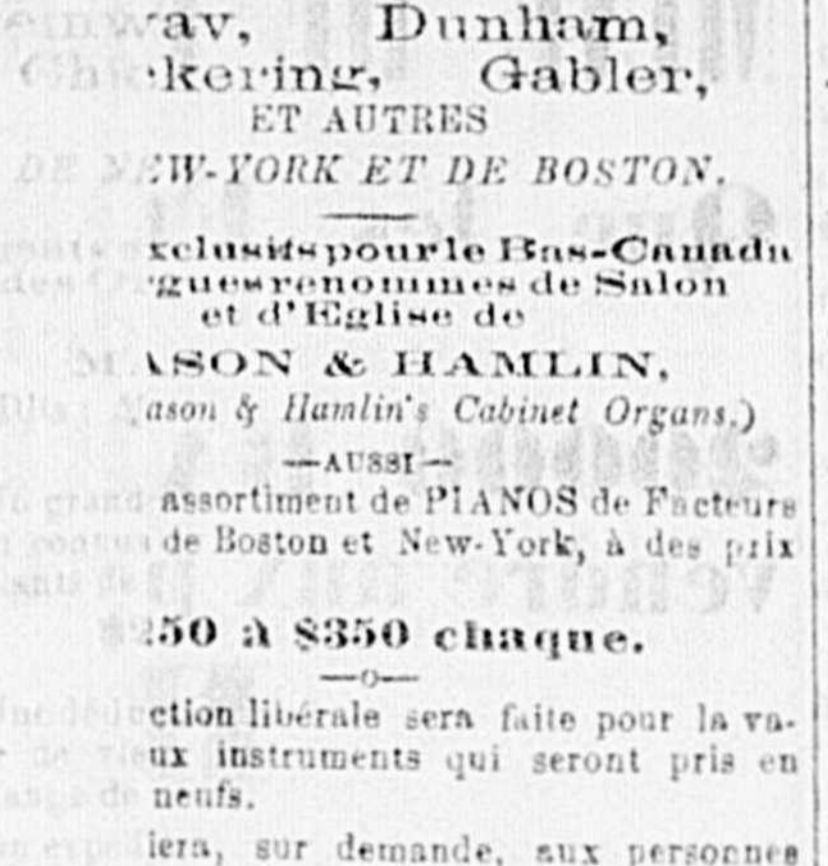
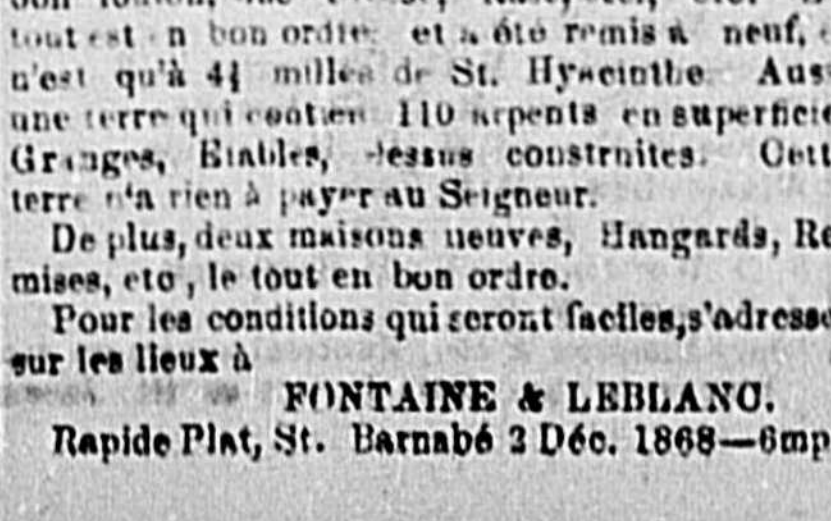
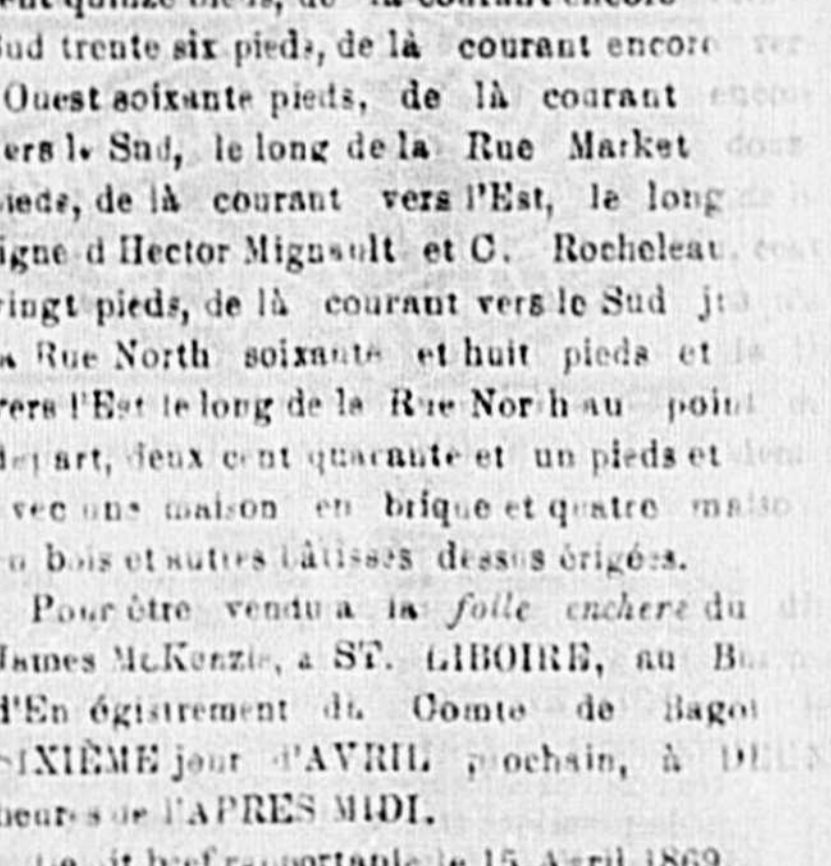
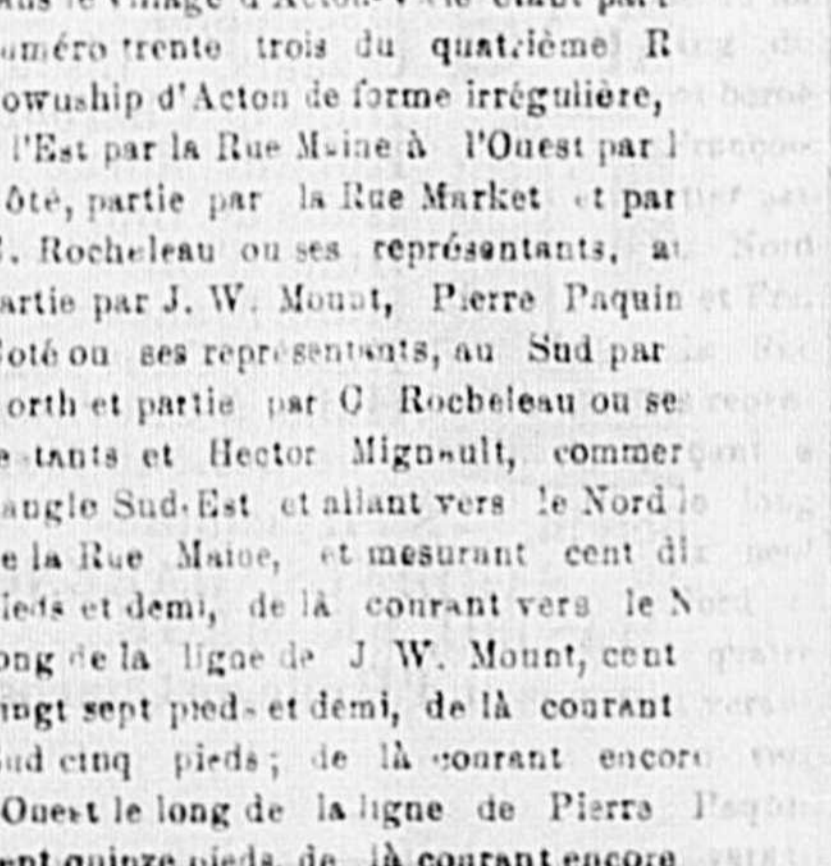
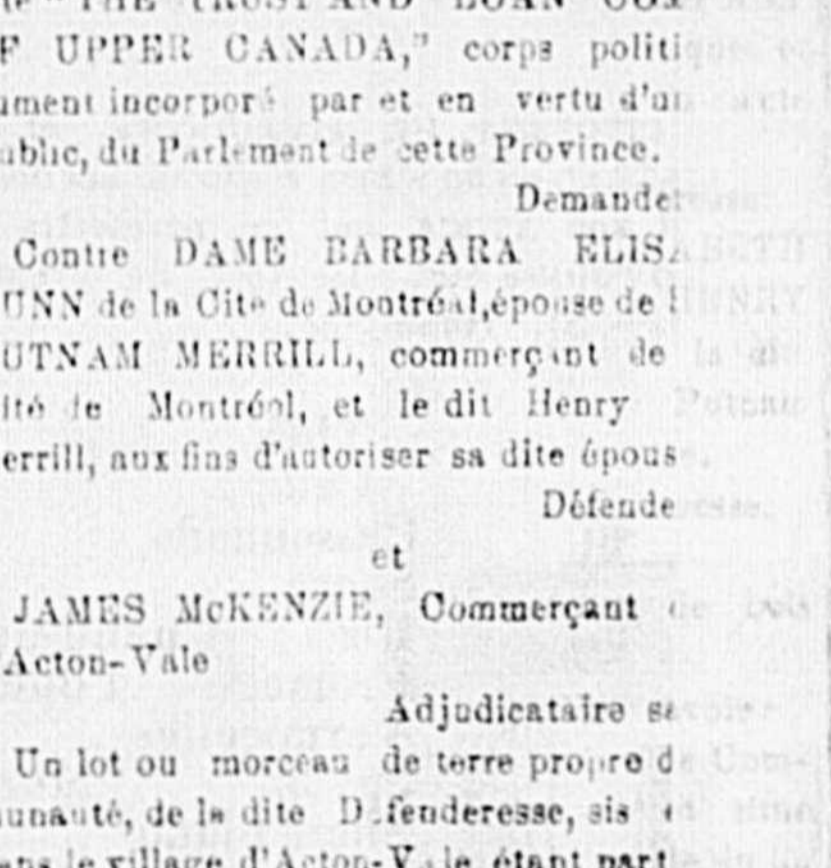
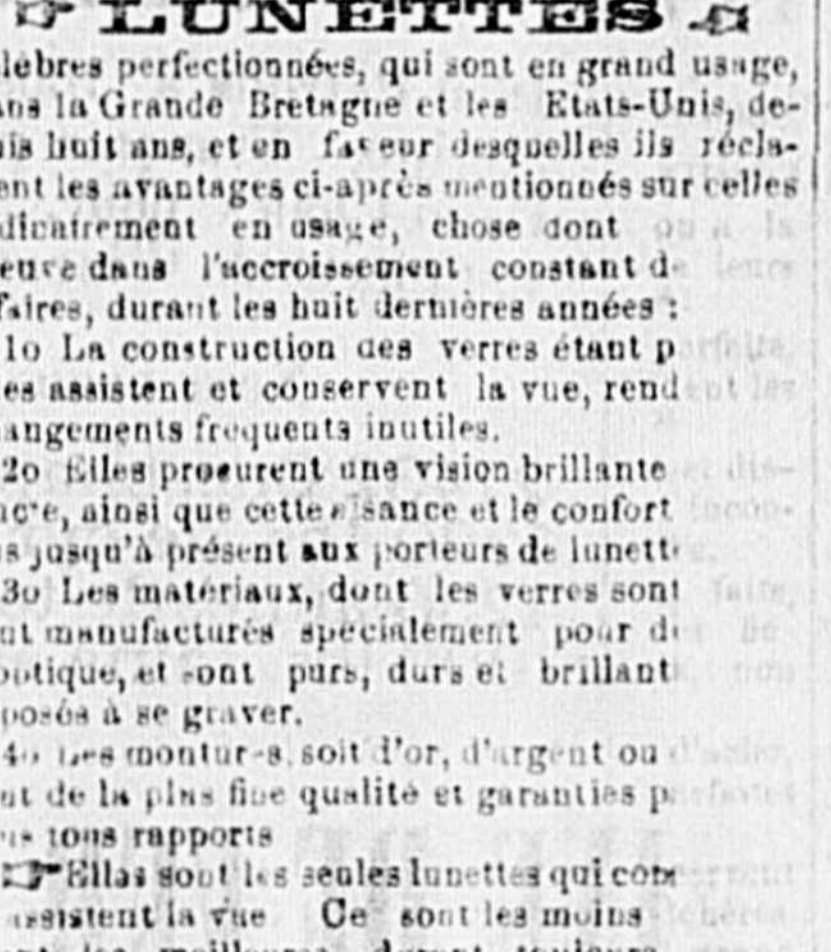
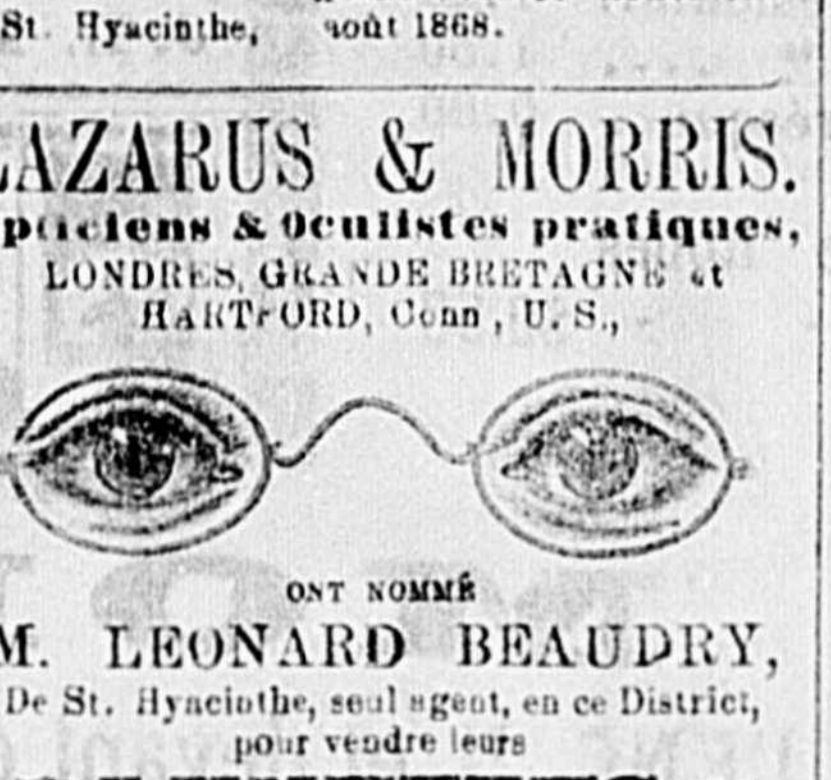
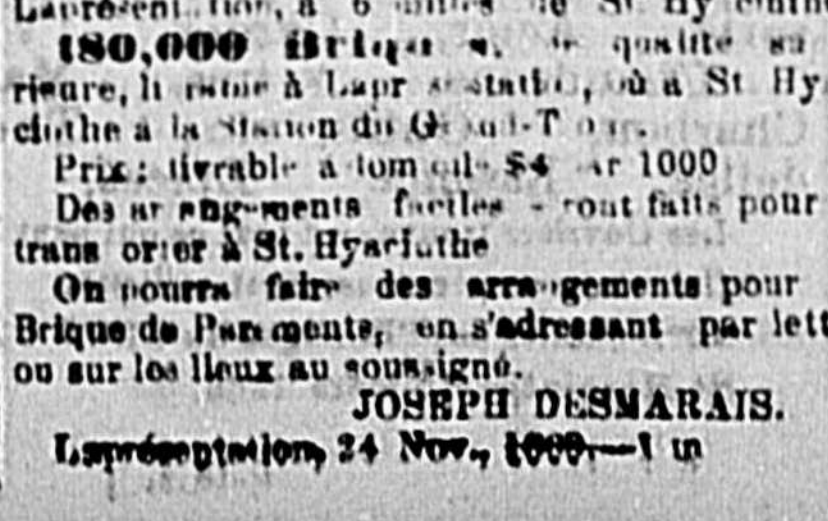
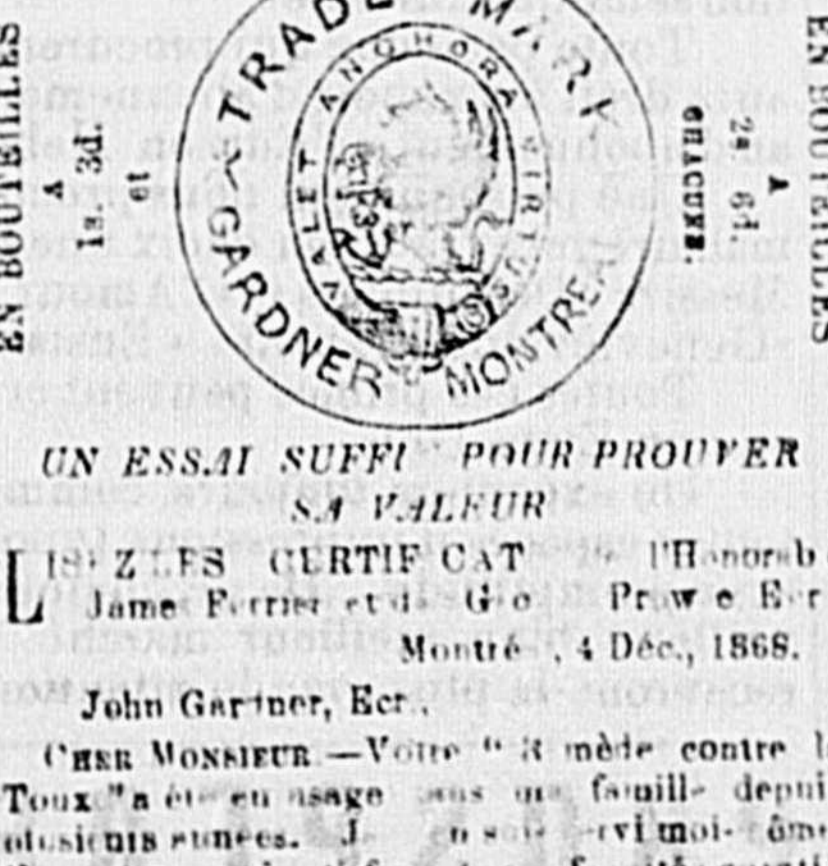
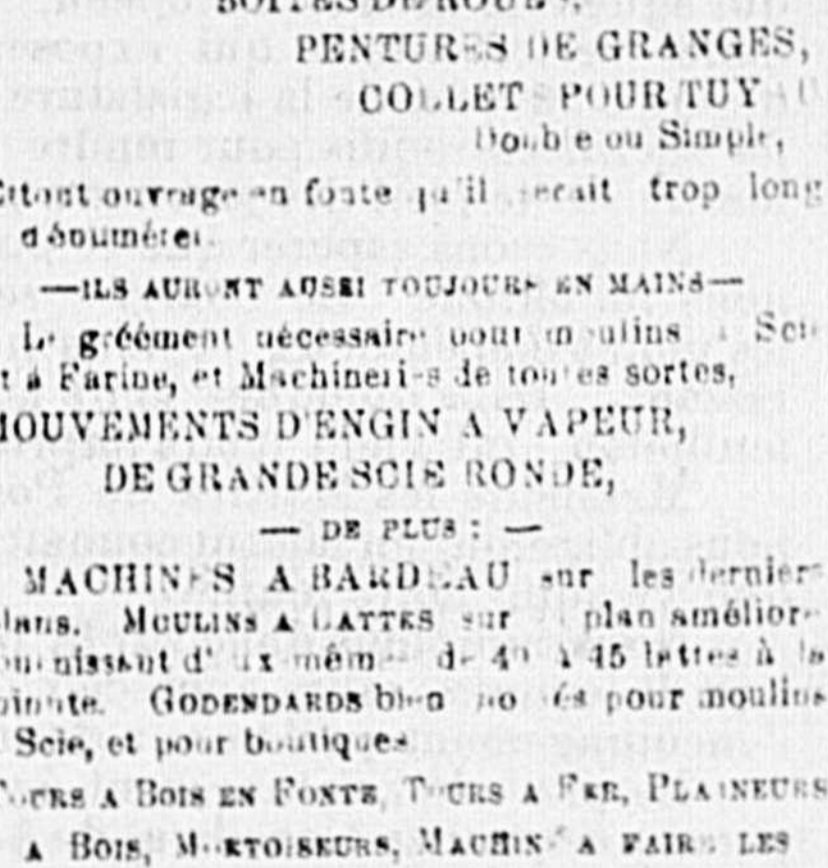
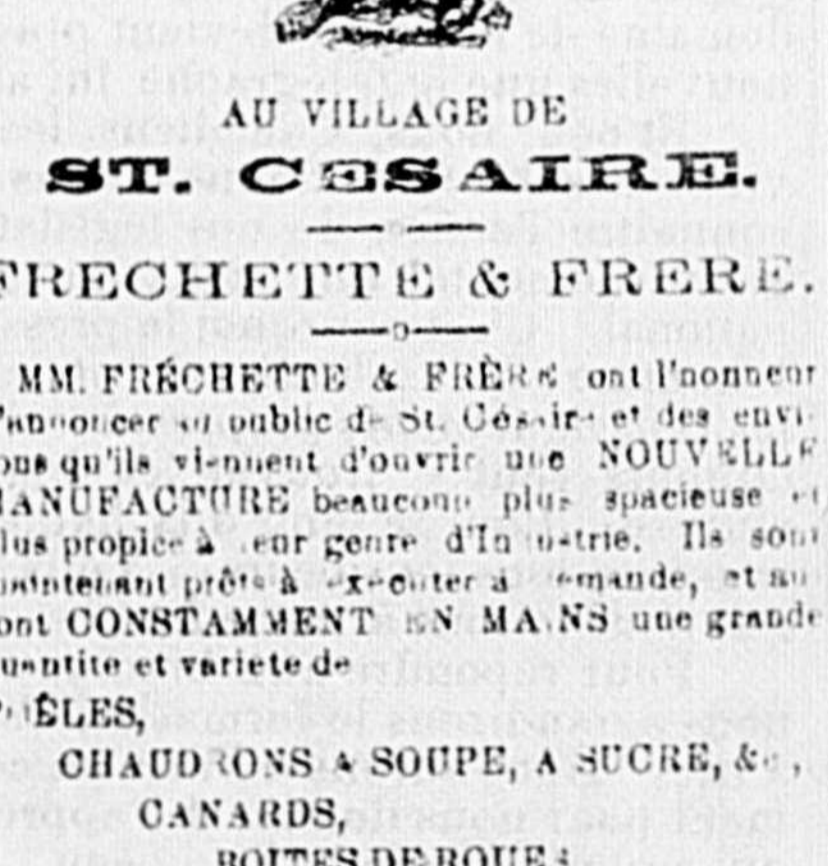
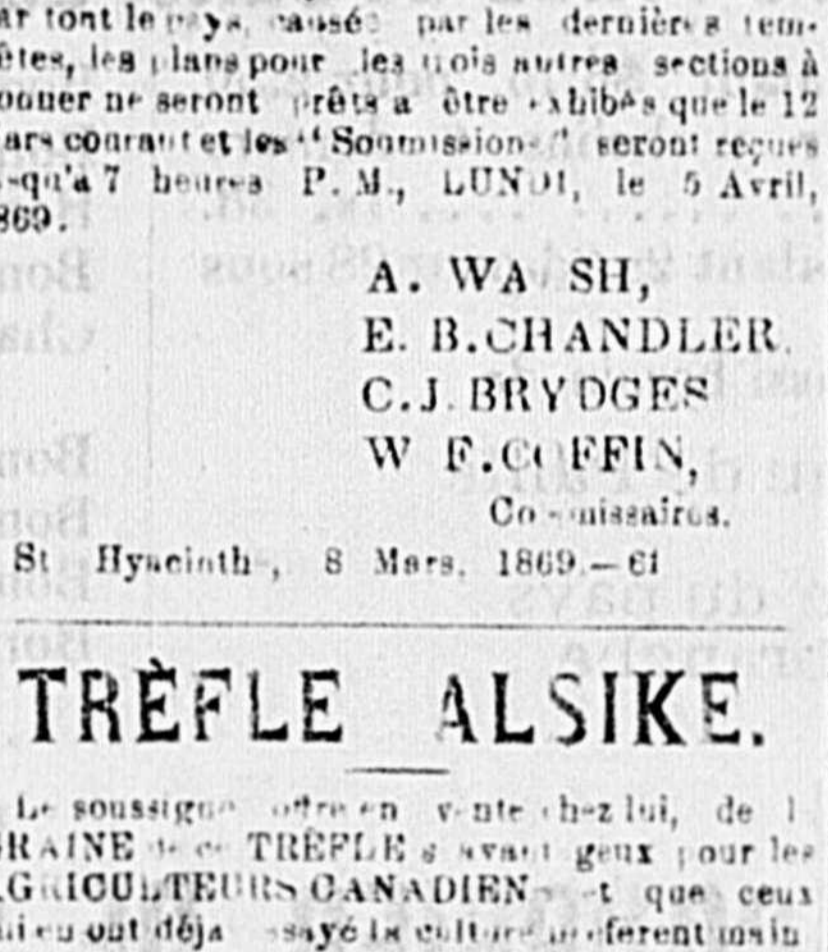
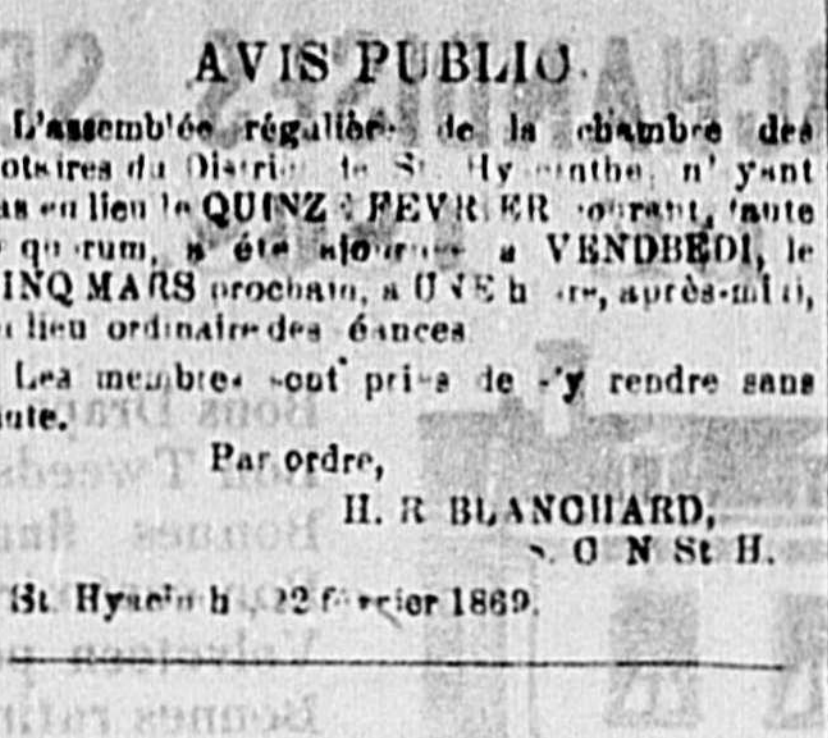
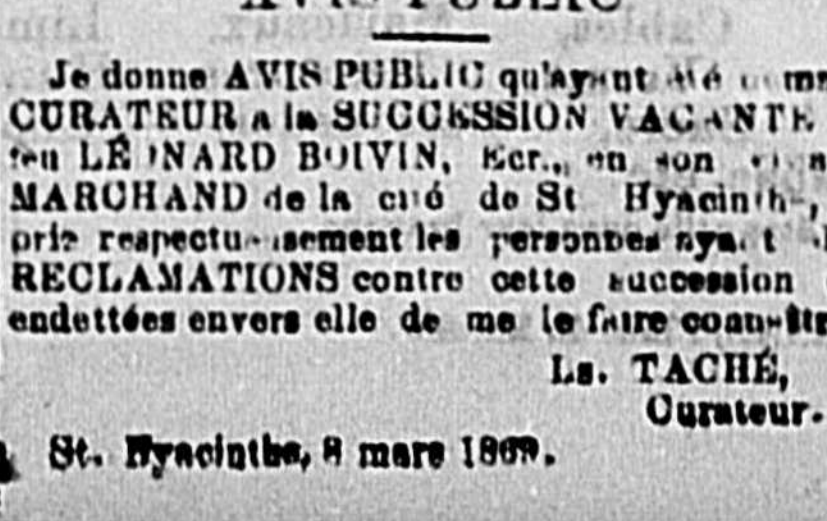
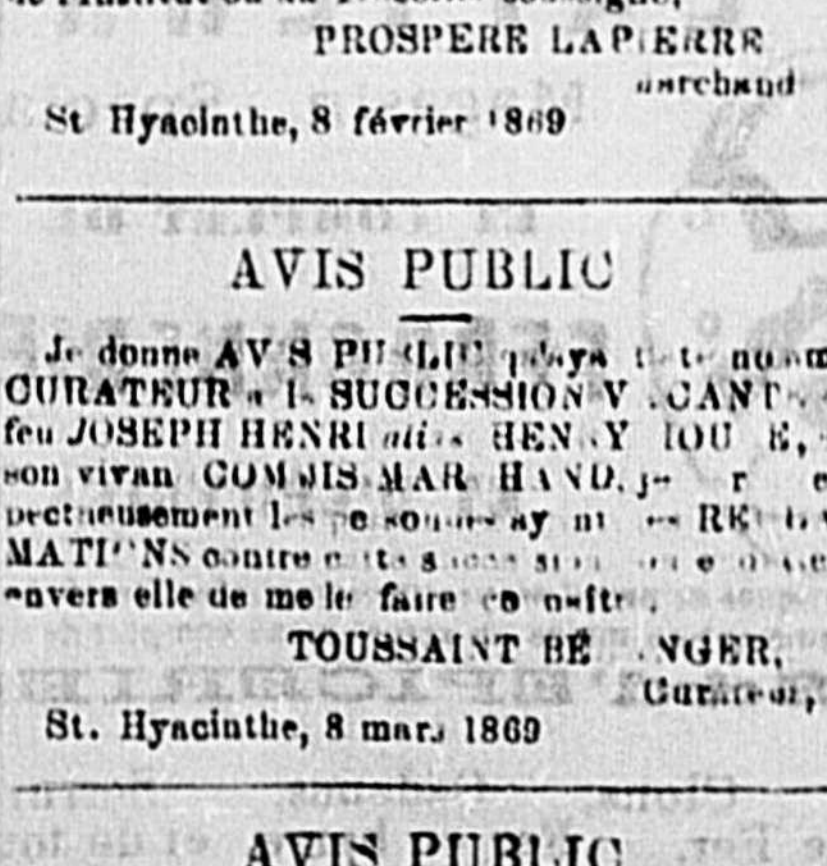
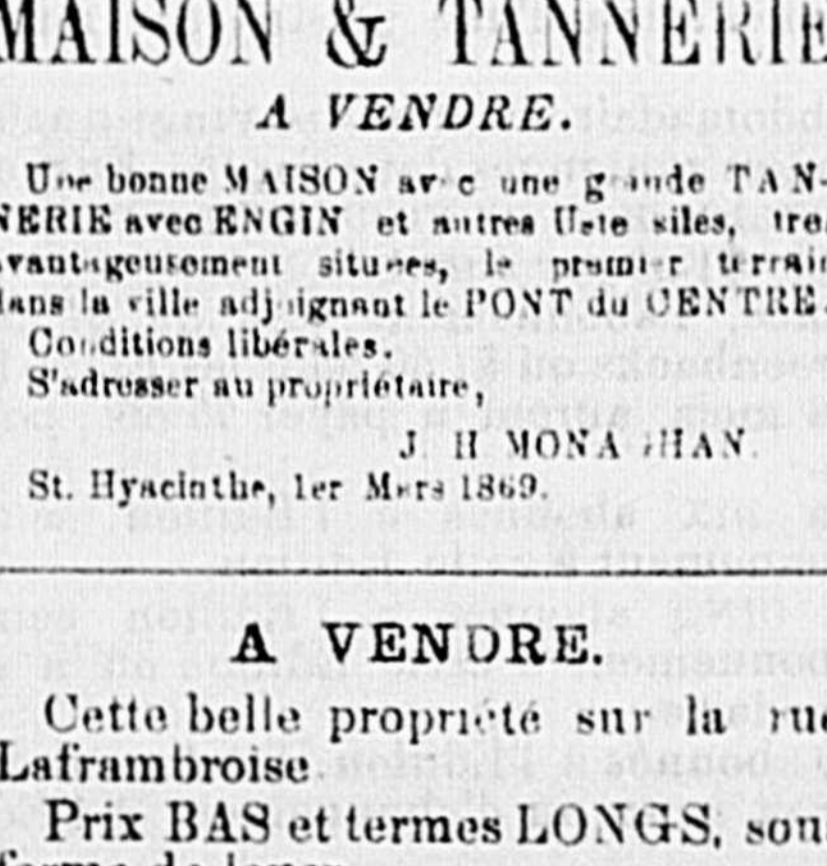
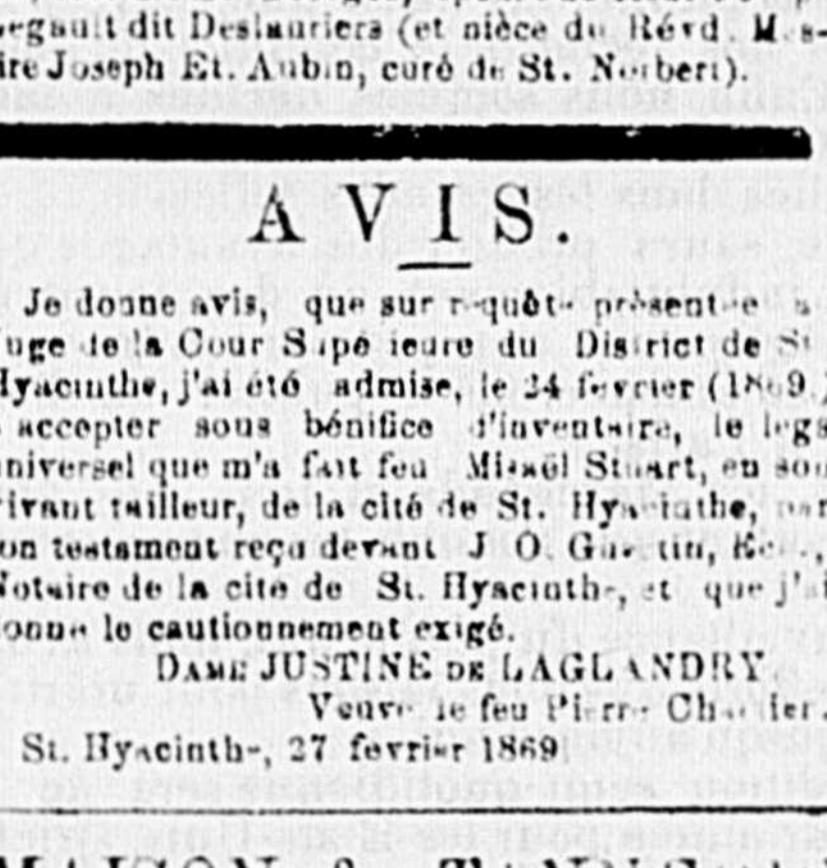
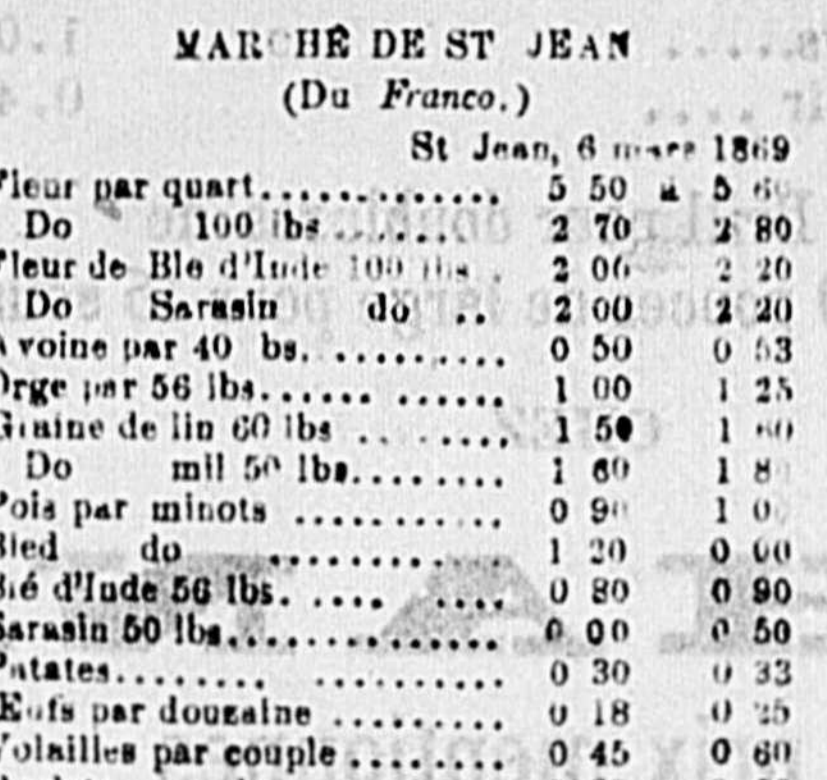
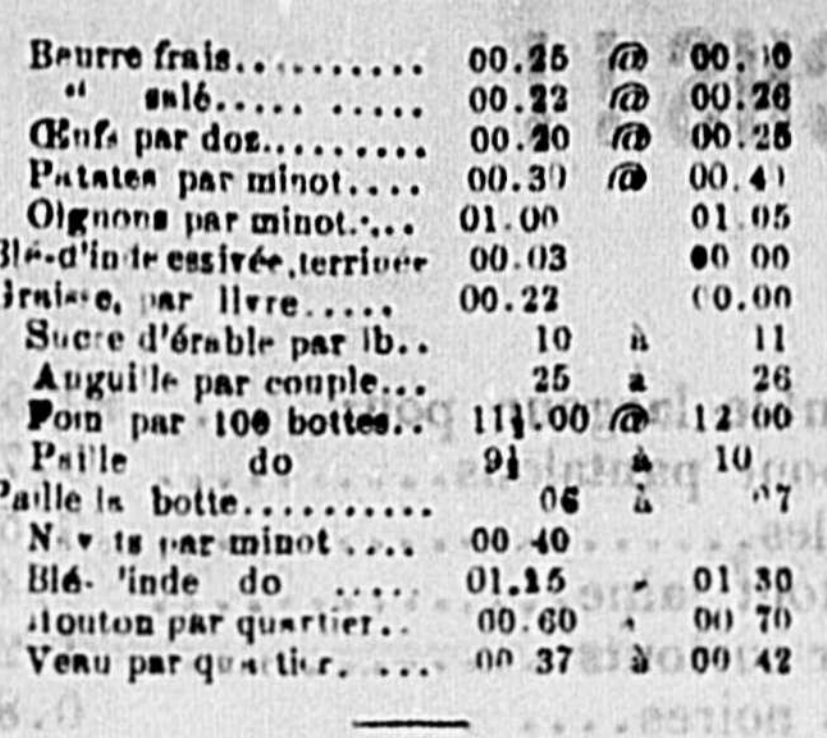
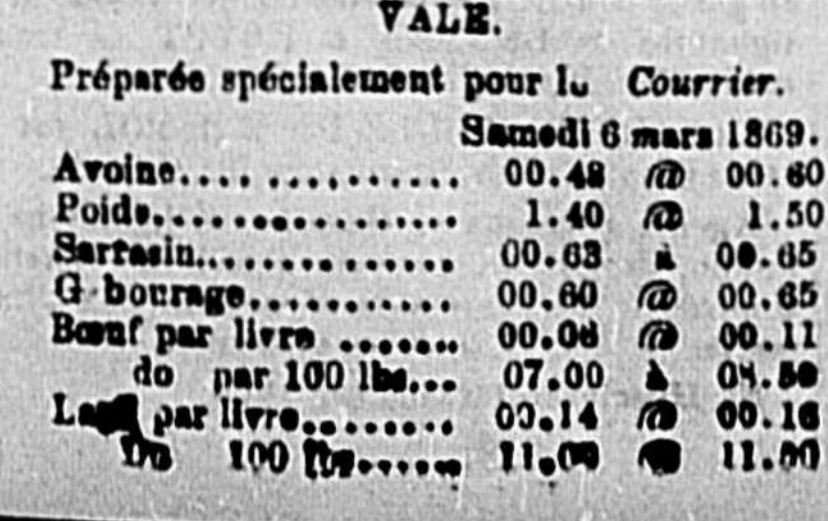
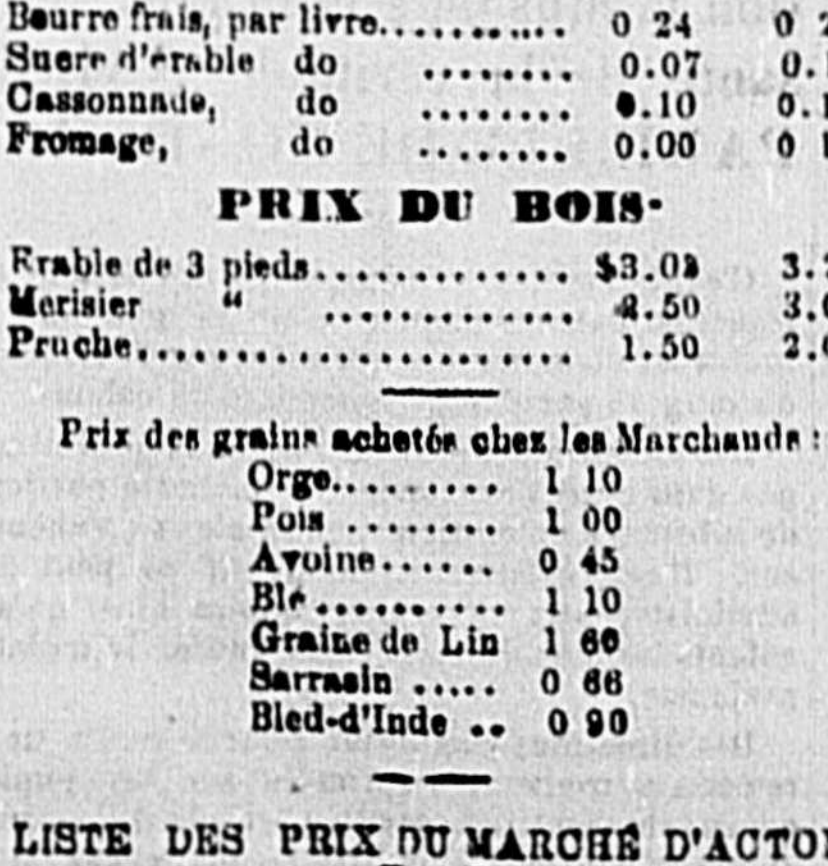
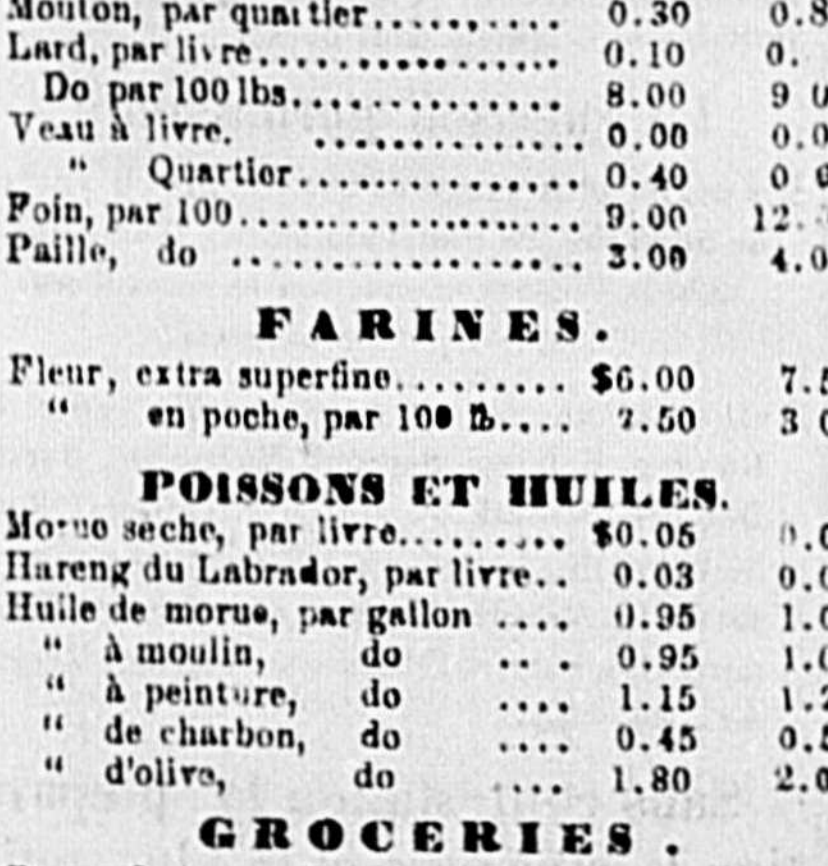
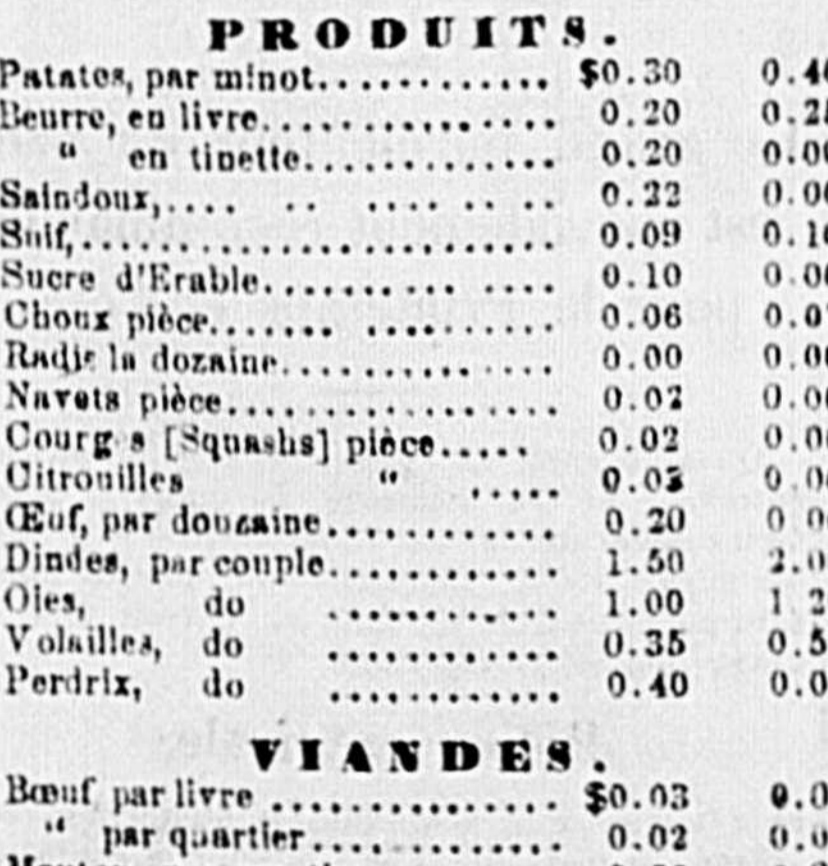
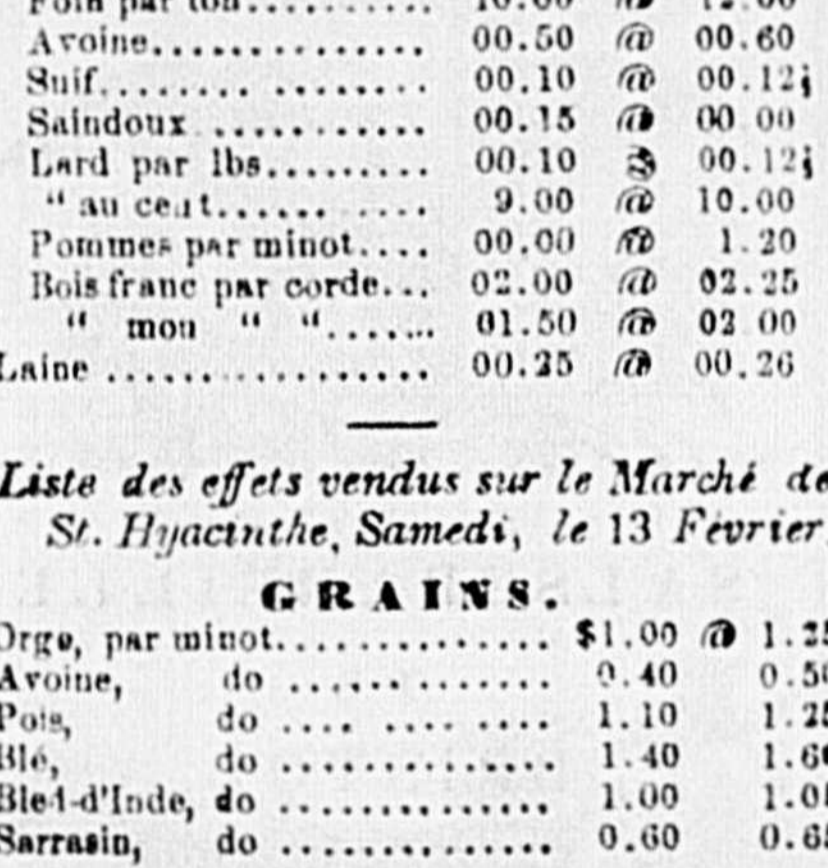
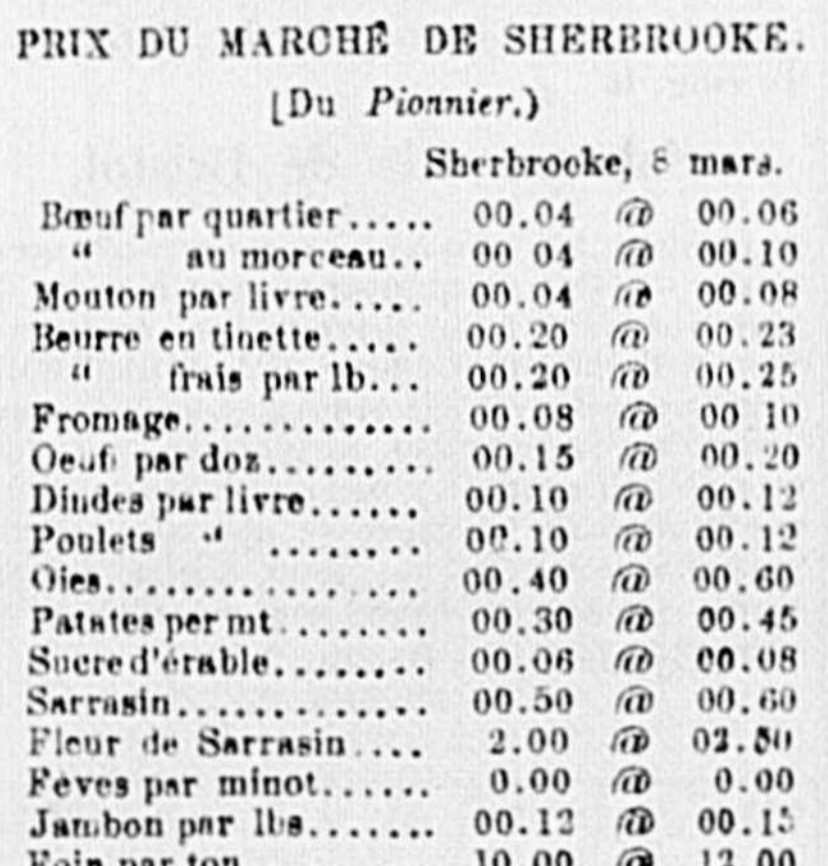
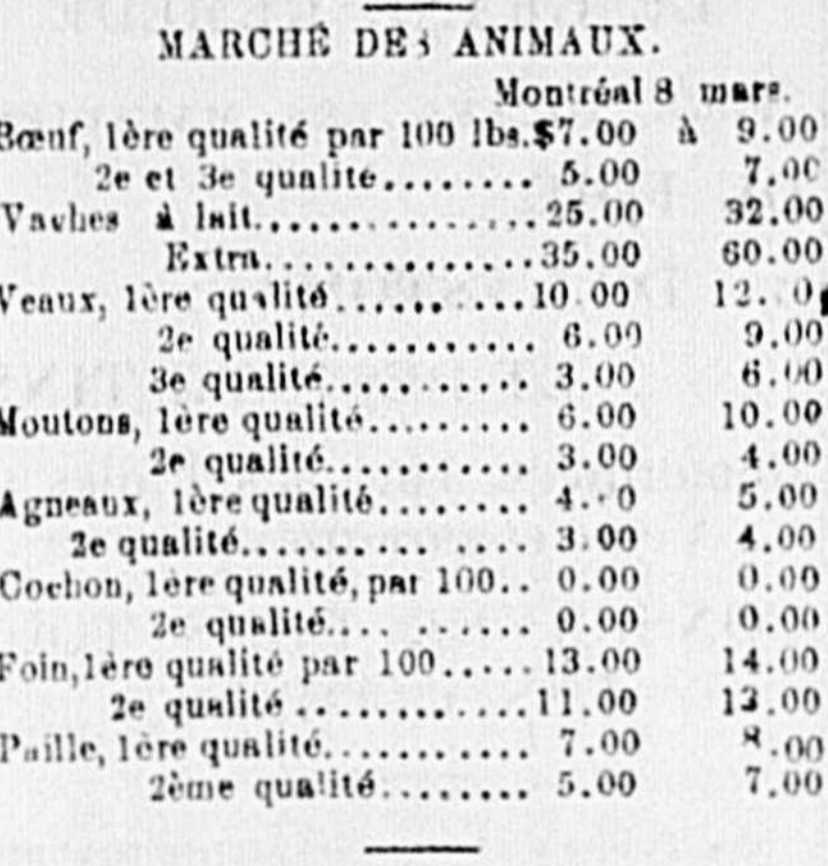
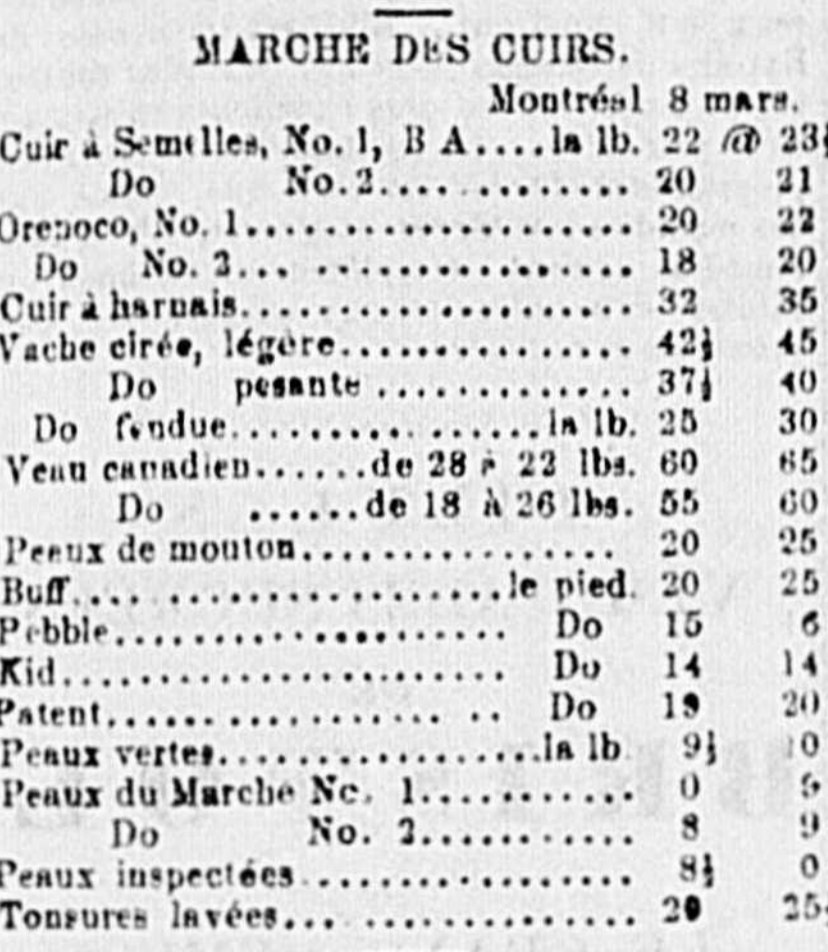
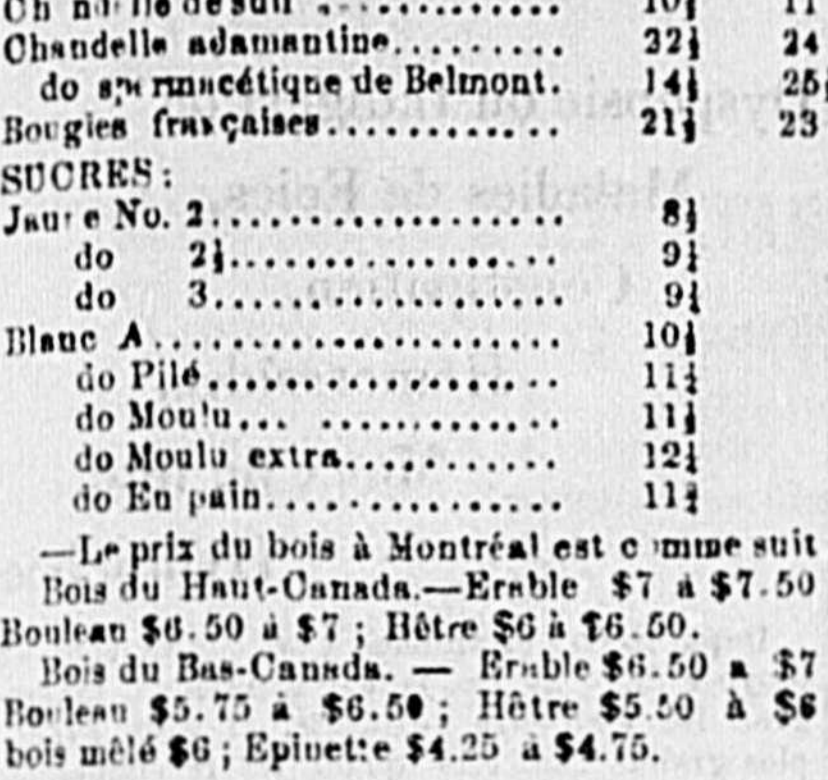
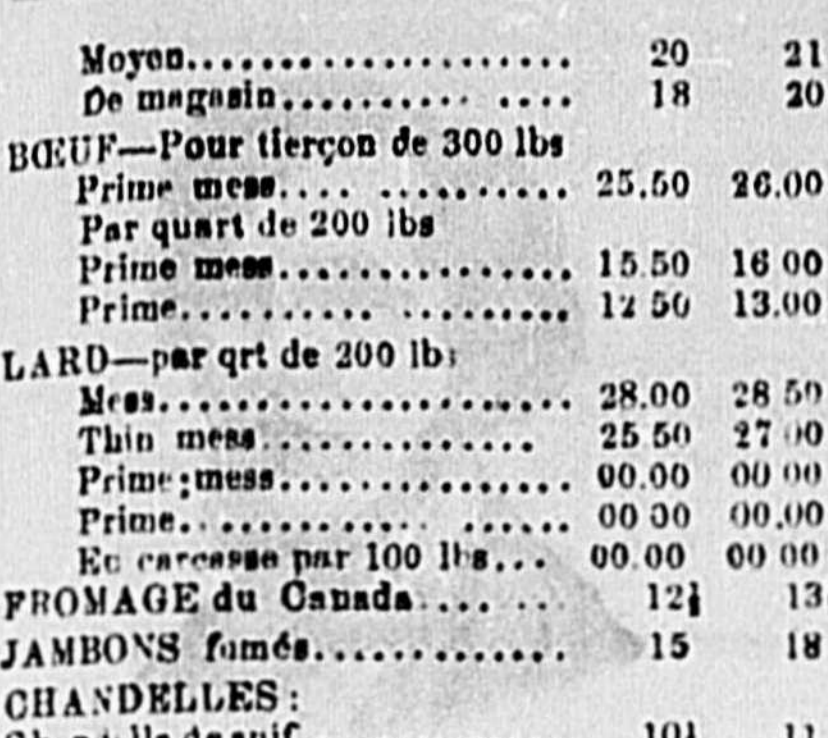
Table listing prices for various types of wool and animal products.

Table listing prices for different types of fish and seafood.

Table listing prices for various types of oil and liquids.

Table listing prices for different types of grain and foodstuffs.

Table listing prices for various types of wine and beverages.



AVIS SPECIAL. Des milliers de certificats attestent l'efficacité du LIQUIDE DE JACOB.

Le LUSTRE IMPÉRIAL DE HUNT est un étonnant pour les maux de tête.

LES PILULES DR. COLBY donnent de l'appétit à ceux qui n'en ont plus.

BAUME D'ALLEN POUR LES POUMONS POUR LA GUÉRISON DE LA CONSUMPTION.

et de toutes les maladies y conduisant. Telles que Toux, Rhumes négligés, maladies de Poitrine et de Poëmon.

HAUTE REPUTATION. Les Médecins le recommandent dans leur pratique et la manière dont il est préparé est hautement recommandée sur les gazettes médicales.

Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut. Il s'accroûta instantanément sur le pont, le gouvernail en main.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

FEUILLETON

LE PIRATE

DE LA BALTIQUE.

LARS VONVED CAPTIF.—MADS NIELSEN VENGEUR.

Il y avait à peine deux heures que la barque avait quitté Svendborg, quand elle tourna à l'extrémité de Longeland, laissant derrière elle l'entrée du grand Belt et voguant presque vers le sud.

Grâce au balancement de la barque; Neala put apercevoir à quelque distance une autre embarcation de pêcheurs, il se mit aussitôt à crier instinctivement de toute la force de ses poumons, espérant qu'on pourrait le délivrer.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

—Hô! —Hô! Le moment était critique, mais la présence d'esprit et l'énergie de Mads étaient rarement en défaut.

GANDF VENTE DE MARCHANDISES SECHS!! AUTOMNE DE 1868.

- Bonnes couvertes en laine pour..... \$1.00
Bonnes chappes " " " 2.50
Bons châles " " " 2.00
Bons demi châles " " " 0.25
Bonnes colrettes " " " 1.00
Bons caleçons " pour Messieurs.. 1.25
Bons chemises " " " 1.50
Bons chapeaux en feutre pour presque.. 0.00



- Bons Draps double largeur pour..... \$0.50
Bon Tweeds pour pantalons..... 0.75
Bonnes flanelles..... 0.52
Bon casémière tout laine..... 0.40
Velveteen pour surtouts..... 1.20
Bonnes ratines noires.... 0.60
Bons Whittines.... 1.00
Bon velours noir 0.40

1340 Nouveaux Patrons de Robes valant \$6.75 pour \$2.50

CHEZ

J. H. MONAGHAN,

Le tout acheté à l'ENC N et devant être vendu de suite, aux prix mentionnés

- Bon Coton Jaune pour..... 8 sous
Bonne Indienne do 10 sous
Bon Diaume do 12 sous
Bon Shirting do 10 sous
Bon coton carotté do 10 sous
Bon do ouetté do 18 sous
Bon Callenderie do 10 sous
Bon Drill do 15 sous
Bon Coton chrambré do 15 sous
Bon Shirting do 10 sous

1240 Patrons à robe valant \$6.75 pour 2.50
Mérinos Français pour 2 chelins 6 deniers
Demi Châles pour..... 1s. 3d.
430 pièces de Wincey valant 2s.8d. pour 28 sous

- Bonnes Seines pour 6 sous
Bonnes Crémottes do 12 sous
Bons Ballons do 1 che.
Bons Mouchoirs do 4 sous
Châines en Cutchou do dames 30 sous
Do do do Messieurs 18 sous
Bonnes Bretelles do 6 sous
Bons cols en soie do 15 sous
Bonnes Seines do 6 sous
Bon Cotton à chandelle do 5 sous

MINE DE FER! MINE DE FER!

Que les FORGERONS fassent diligence.

20000 BARRES de FER à vendre aux prix de Montréal. Chez Boivin & Cie.

Successeurs de feu L. Boivin.

Que les TONNELLIERS laissent leur ouvrage et viennent s'approvisionner de FEUILLARD chez

BOIVIN & Cie., St. Hyacinthe 1 Mars 1869.

Groceries, Vins, Liqueurs, Provisions.

D. THIBAudeau tout en remerciant les CITOYENS DE HYACINTHE, et des paroisses environnantes de l'encouragement TRÈS LIBÉRAL qu'on a bien voulu lui accorder, les informe qu'il vient d'augmenter considérablement son stock qui lui permettra de leur fournir des GROCERIES VINS, LIQUEURS, et PROVISIONS, etc.

- Brandy, Vins, Gin, Whiskey, Champagne, Sherrey, Jamaïque, Sirop, Peppermint, Vinaigre, Melasse, Raisin, Tabac, Claret, Moutarde, Key Whiskey, Mixed bitters, Old Tom Gin, John Bull Bitters, Italian bitters, Thés, Café, Cassonade, Sucre, Riz, Chandelles, Fromage Poudre, Vermicelles, Morue, Macarones, Crackers, Biscuits, Huile de Charbon, Huile de Morue, Huile de Lin, Huile d'Olive, Huile Française, Huile à Cheveux, Huile à Chevaux, de do Loup-Marin

Place du Marché, — Maison de L. Boivin, — St. Hyacinthe. FLEUR, LARD, MORUE, HARENGS, SARDINES, HARENGS EN BOITE, POISSONS, BEURRE, MASTIC, FROMAGE. Aussi une immense quantité de Lampes et d'Huile de Charbon. St. Hyacinthe, 30 novembre 1868.

MACHINES A COUDRE

J. D. LAWLOR, MARCHAND de Machines à Coudre. Offre à vendre les machines à coudre de Singer, mais elles travaillent presque sans bruit; Mécines A. B. et C. à coudre avec du fil; vraies machines de Singer; Mécines de Singer; les célèbres Machines réversibles de Florence pour Familles; machines à coudre de Wilcox & Gobb pour Familles; les Machines à Coudre faisant le double point de l'Amérique pour Familles, prix \$25; la machine à coudre en sens commun pour Familles, \$13. Tous les machines à coudre sont garanties pour un an. Satisfaction entière garantie. Toujours en un tim toutes sortes de Poudre pour machines à Coudre, toute espèce de Figures et Coutures; Couture de Famille faite proprement; On enseigne à coudre, toute espèce de Figures et Coutures; Machines à coudre et autres par J. D. LAWLOR, 365, rue Notre-Dame, Montréal, et 23, Rue St. Jean, haute-ville Québec.

J. D. LAWLOR, seul agent à Montréal pour la vente des machines à coudre de Butterfield et de Singer, qui ne font pas de bruit et qui sont les plus parfaites; Machines à coudre de Singer; les célèbres Machines réversibles de Florence pour Familles; machines à coudre de Wilcox & Gobb pour Familles; les Machines à Coudre faisant le double point de l'Amérique pour Familles, prix \$25; la machine à coudre en sens commun pour Familles, \$13. Tous les machines à coudre sont garanties pour un an. Satisfaction entière garantie. Toujours en un tim toutes sortes de Poudre pour machines à Coudre, toute espèce de Figures et Coutures; Couture de Famille faite proprement; On enseigne à coudre, toute espèce de Figures et Coutures; Machines à coudre et autres par J. D. LAWLOR, 365, rue Notre-Dame, Montréal, et 23, Rue St. Jean, haute-ville Québec.

COURRIER DE ST. HYACINTHE, JOURNAL

Politique, Agricole, Littéraire et d'Annonces. Commencant sa 17me Année d'existence Le 24 Février, 1869.

Prospectus du Courrier de St. Hyacinthe pour 1869. Les besoins toujours croissants de la population représentée par le Courrier nous déterminent à lui faire subir des modifications considérables.

Depuis quelques années, l'instruction fait des progrès immenses et le goût de la lecture se répand dans toutes les classes de la société. Le domaine de la presse devient plus large. Le journal doit enregistrer les nouvelles que le télégraphe lui apporte de toutes les parties du monde.

Nous répondons aux besoins et contentons les goûts de nos abonnés, nous agrandirons le format du Courrier, afin de donner plus de matière à lire. Nous aurons à Paris un correspondant qui nous écrira régulièrement pour nous donner des appréciations justes précises des événements qui agitent le monde Européen.

Le prix de l'abonnement à l'Édition semi-quotidienne sera de \$3 par année pour le Canada et de \$4 par année pour les États-Unis, strictement payable d'avance. Une augmentation d'une piastre par année sera faite aux retardataires.

Chaque numéro de l'Édition Hebdomadaire contiendra vingt-quatre pages et renfermera toutes les nouvelles contenues dans l'autre Édition et sera conséquemment LA SEULE PUBLICATION DE NOUVELLES, HEBDOMADAIRE COMPLETE. Le prix sera de \$1.50 par année.

Toute personne qui procurera dix abonnés à l'Édition semi-quotidienne, aura droit à un an d'abonnement à cette Édition. Toute personne qui procurera cinq abonnés à l'Édition semi-quotidienne aura droit à six mois d'abonnement à cette Édition ou à un an d'abonnement à l'Édition Hebdomadaire.

PROSPERE LAPIERRE RUE CASCADES, Magasin Spécial ET COMPLET DE ENSEIGNE DU GROS CADENAS ST. HYACINTHE ET D'ÉPICERIES



Dyspepsie ou Indigestion, Maladies de Foies, Constipation, Hémorroïdes, Maux de tête, Hydroisie.

Depuis bien des années, ces Pilules sont employées dans la pratique quotidienne, toujours avec les meilleurs résultats, et c'est avec la plus grande confiance qu'on les recommande à ceux qui souffrent. Elle est composée des Extraits de Bismuth, de Vanille, les plus purs et les plus excellents en raison de leur pureté.

PILULES VÉGÉTALES SUCRÉES

BRISTOL

LE GRAND REMÈDE POUR TOUTES LES MALADIES DU FOIE, DE L'ESTOMAC, ET DES INTESTINS. Renfermées dans des fioles de Verre et garanties pour se CONSERVER DANS TOUS LES CLIMATS.

Ces Pilules sont préparées spécialement pour opérer de concert avec le Roi des Purificateurs du sang, la Salsepareille de Bristol.

Quant à toutes les affections provenant d'humeurs viciées ou d'un sang impur, les maladies les plus abandonnées ne doivent pas désespérer. Sous l'influence de ces deux GRANDS REMÈDES, des maladies considérées jusqu'ici comme incurables disparaissent complètement et d'une manière permanente.

SALSEPAREILLE

BRISTOL, EN GRANDE BOUTEILLE.

Le grand purificateur du Sang est spécialement recommandé pour le Printemps et l'été.

Potion médicale, chez tous ceux qui sont malades ou qui désirent prévenir la maladie. C'est la seule préparation véritable et originale pour opérer.

La guérison permanente. Les cas les plus dangereux et les plus inévitables de Scrofules, de Plaies anciennes, Tumeurs, Abscès, Ulcères, et pour toutes les espèces d'Eruptions Scrofuleuses.

C'est le meilleur remède, et de fait le seul sur lequel on puisse compter pour la guérison de toutes les maladies occasionnées par l'état impur du sang ou par l'usage immodéré du calomel. Les maladies peuvent être certains qu'il n'y a pas dans cette préparation la moindre particule de substance mercurelle, minérale ou vénéneuse. Il est parfaitement inoffensif et peut être administré aux personnes faibles ainsi qu'aux enfants les plus délicats, sans causer le moindre préjudice.